

Médias marocains sous influence étrangère
Des financements émiratis pour cibler l'Algérie P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 17 septembre 2026 / N° 1426 / PRIX 20 DA



Protection de la couche d'ozone
Le PNUD salue la contribution algérienne P5

Dialogue, responsabilité et intérêt national

BOUFEDECHE DONNE LE TON À LA NOUVELLE APN

À l'ouverture de la session 2026-2027, Khalida Boufedeche a fixé le cap de la nouvelle législature, appelant les députés au dialogue, à la responsabilité et à placer l'intérêt national au-dessus des clivages. P3



Pression diplomatique et crise migratoire

UN RAPPORT ESPAGNOL REVIENT SUR LES MÉTHODES DE RABAT

P4



Son PDG reçu par le ministre de l'Industrie
POWER INTERNATIONAL HOLDING POUR BOOSTER LA PRODUCTION DE LAIT INFANTILE P2

Après les incendies qui ont ravagé plusieurs wilayas
L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS TOUCHE À SA FIN

Indemnisation des sinistrés, réhabilitation des établissements scolaires et relogement des familles : l'État achève le vaste dispositif mis en place après les incendies. Saïd Sayoud a indiqué que l'opération respecte le délai du 15 septembre fixé par le président de la République.

P3



SON PDG REÇU PAR LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE

Power International Holding pour booster la production de lait infantile

Segment stratégique du méga-projet « Baladna », la production de lait infantile se pose désormais comme une priorité quasi absolue, s'agissant de satisfaire la demande nationale. D'où l'importance de la rencontre tenue avant-hier à Alger entre un panel algéro-qatari de haut rang.

En effet, le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, en compagnie de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a reçu une délégation qatarie conduite par le PDG du groupe qatari Power International Holding, Ramez Al-Khayyat. Cette délégation était composée de responsables de la société UCC Holding, filiale du groupe, du président du conseil d'administration de la société « Baladna El Djazair », et de cadres du ministère, a indiqué un communiqué du ministère. C'est dire l'importance de ce conclave, dont l'objet était notamment de booster ce segment du projet. À cette occasion, Kourtel a réaffirmé, en premier lieu, l'engagement de son département à accompagner le projet de production de lait infantile. Le mi-

nistre a, dans cette veine, souligné sa volonté d'accompagner le projet en assurant la coordination entre les différentes parties prenantes, afin de permettre sa concrétisation dans les meilleures conditions et d'établir un partenariat équilibré et fructueux, fondé sur le principe du gagnant-gagnant. Selon la même source, cette rencontre a été consacrée à l'examen de l'état d'avancement des procédures liées à la concrétisation du projet qui devrait, à terme, contribuer à « satisfaire les besoins du marché national, à renforcer la production nationale et à réduire la facture des importations », a-t-elle relevé. Par ailleurs, il a également été mis en avant l'importance d'accompagner le projet par le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, à travers des program-

mes de formation spécialisés et adaptés à ses besoins. Ceux-ci devraient contribuer à fournir une main-d'œuvre algérienne compétente, à répondre aux exigences du projet en matière de compétences et de ressources humaines et à renforcer l'intégration locale. In fine, à l'issue de la rencontre, les deux parties sont convenues de poursuivre la coordination et les consultations autour du projet, tout en œuvrant à finaliser les procédures nécessaires à sa concrétisation dans les meilleurs délais. Il serait utile de rappeler, enfin, que le projet en question est porté conjointement par la société qatarie UCC Holding, filiale du groupe Power International Holding, et le groupe public Madar. De son côté, Baladna El Djazair, également filiale du groupe qatari, est chargée d'assu-



rer l'approvisionnement de l'usine en lait destiné à servir de matière première. Par ailleurs, il convient de rappeler qu'en parallèle, et le même jour, le groupe laitier « Giplait » a signé un protocole d'accord avec la

société biélorusse « Bellakt », qui devrait permettre l'échange d'informations entre les deux parties, en prélude à la création d'une joint-venture pour la production de lait infantile en Algérie.

N. B.

Production de lait infantile Giplait et le biélorusse Belakt préparent une coentreprise

Le Groupe industriel de production du lait (Giplait) et le groupe biélorusse Belakt ont signé, mardi à Alger, un protocole d'accord visant à préparer la création d'une société conjointe dédiée à la production de lait infantile. Le document a été signé par la PDG de Giplait, Samah

Lahlouh, et le directeur général de Belakt, Lioubek Vitaly, en présence de responsables des deux parties ainsi que d'un représentant du ministère biélorusse de l'Agriculture. Cet accord ouvre une nouvelle étape dans les discussions engagées entre les deux groupes

en vue de concrétiser un partenariat industriel dans une filière considérée comme stratégique. Les deux parties prévoient notamment de poursuivre les échanges d'informations et les consultations techniques, tout en arrêtant un plan d'action devant

encadrer les prochaines étapes du projet. À travers cette future coentreprise, Giplait entend renforcer ses capacités dans le domaine du lait infantile et contribuer au développement d'une production locale répondant aux besoins du marché national. Ce

partenariat s'inscrit également dans la dynamique de coopération économique entre l'Algérie et la Biélorussie, notamment dans le secteur agroalimentaire, avec l'objectif de favoriser le transfert de savoir-faire et la réalisation de projets industriels communs.

MÉDIAS MAROCAINS SOUS INFLUENCE ÉTRANGÈRE Des financements émiratis pour cibler l'Algérie

Au-delà des investissements économiques, la présence des Émirats arabes unis au Maroc s'est progressivement étendue à des secteurs liés aux télécommunications et à l'écosystème médiatique. Cette implantation nourrit des interrogations sur les rapports entre capitaux, réseaux d'influence et production de contenus dans un paysage médiatique marocain déjà marqué par une forte concentration des acteurs économiques et politiques. Le poids émirati est particulièrement visible dans le secteur des télécommunications. Selon les données de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), la société SPT détient 53 % du capital de Maroc Telecom, contre 22 % pour l'État marocain. Le groupe constitue ainsi un acteur central des infrastructures numériques du pays. Cette présence dans les infrastructures de communication donne aux investissements émiratis une dimension qui dépasse le seul cadre financier. Maroc Telecom occupe en effet une place majeure dans l'accès à Internet et les réseaux de télécommunications au Maroc. Le Media Ownership Monitor relève également que l'opérateur est majoritairement détenu par le groupe émirati Etisalat et souligne son importance dans l'infrastructure Internet du pays. Le paysage médiatique maro-

cain demeure, pour sa part, fortement concentré autour d'un nombre limité d'acteurs économiques et politiques. L'étude du Media Ownership Monitor, réalisée avec Reporters sans frontières et Le Desk, relève notamment la présence importante de la famille royale, de l'État et de grands intérêts économiques dans le secteur des médias. Elle souligne également les difficultés liées à la transparence de certaines structures de propriété et de financement. Dans ce contexte, l'arrivée ou le renforcement de capitaux étrangers dans des secteurs liés aux communications peut être analysé comme un élément supplémentaire de la recomposition du paysage médiatique et numérique marocain. Cette question prend une dimension particulière lorsqu'elle est replacée dans le contexte des tensions régionales. L'Algérie et le Maroc s'opposent depuis plusieurs années sur plusieurs dossiers, notamment le Sahara occidental, tandis que Rabat et Abou Dhabi ont considérablement renforcé leurs relations économiques et stratégiques. Des accusations de financement émirati de campagnes médiatiques hostiles à l'Algérie ont notamment circulé dans certains médias algériens. En décembre 2023, Radio Algérie, citant des sources présentées comme « bien informées », avait évoqué une enveloppe de 15 millions d'euros

destinée à financer des campagnes de désinformation et à créer des tensions entre l'Algérie et certains pays du Sahel. Ces affirmations ont été rapportées par la presse marocaine, mais elles ne sont pas établies de manière indépendante dans les sources consultées. Il convient donc de distinguer les faits documentés concernant les participations capitalistiques des accusations relatives à l'utilisation de ces investissements à des fins d'influence politique ou médiatique.

Le rôle croissant des réseaux sociaux

La bataille des récits ne se limite désormais plus aux chaînes de télévision, aux journaux ou aux sites d'information. Les réseaux sociaux constituent également un espace majeur de diffusion des discours politiques et géopolitiques. Des pages, comptes anonymes et influenceurs peuvent contribuer à amplifier certains récits, notamment lors des périodes de crise diplomatique. Dans le cas des relations algéro-marocaines, les réseaux sociaux sont régulièrement utilisés comme espaces de confrontation autour de questions sensibles, allant du Sahara occidental aux dossiers sécuritaires et économiques. Cette évolution complique da-

vantage l'identification des sources de financement et des responsables réels des campagnes numériques. Elle pose également la question de la transparence des contenus sponsorisés et des mécanismes permettant de distinguer l'information journalistique de la communication politique. La présence émiratie au Maroc doit ainsi être replacée dans un paysage médiatique déjà caractérisé par une forte concentration de la propriété. Le Media Ownership Monitor relève que plusieurs médias importants sont liés à l'État, au gouvernement ou à la famille royale, tandis que de grands intérêts économiques sont également présents dans le secteur. La question n'est donc pas seulement celle de la participation de capitaux étrangers, mais aussi celle de la transparence de leur rôle, de leur influence éventuelle sur les contenus et de la capacité des médias à préserver leur indépendance éditoriale. Dans un Maghreb marqué par des rivalités diplomatiques persistantes, la maîtrise des infrastructures numériques, des médias et des réseaux sociaux constitue désormais un élément important de la bataille d'influence. L'enjeu dépasse ainsi les frontières du secteur économique pour toucher directement à la circulation de l'information et à la construction des récits régionaux.

R. N.



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA.COM
Adresse : Maison de la
presse Abdolkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution
Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

DIALOGUE, RESPONSABILITÉ ET INTÉRÊT NATIONAL

Boufedeché donne le ton à la nouvelle APN

À l'ouverture de la session 2026-2027, Khalida Boufedeché a fixé le cap de la nouvelle législature, appelant les députés au dialogue, à la responsabilité et à placer l'intérêt national au-dessus des clivages.

PAR BOUALEM B.

La session ordinaire 2026-2027 de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est ouverte hier sous la présidence de Khalida Boufedeché. La séance a débuté par une minute de silence en hommage aux victimes des incendies qui ont touché plusieurs wilayas ces dernières semaines. Dans l'hémicycle, le président du Conseil de la nation, le Premier ministre, la présidente de la Cour constitutionnelle ainsi que plusieurs membres du gouvernement étaient présents. Dès les premiers mots de son allocution, la présidente de l'APN a rappelé la douleur collective née de ces tragédies. Elle a adressé ses condoléances aux familles endeuillées et exprimé sa compassion aux proches des personnes disparues. Ces moments difficiles, a-t-elle souligné, ont également révélé la capacité de l'État et de la société à se serrer les rangs. Les images de solidarité populaire et la mobilisation des institutions ont ainsi dessiné le visage d'un pays uni, où les citoyens partagent aussi bien les épreuves que l'espoir. Elle a salué la rapidité des décisions prises par le président Abdelmadjid Tebboune ainsi que les efforts du gouvernement pour accompagner les sinistrés sur le terrain. Ces interventions, a-t-elle relevé, ont rappelé que l'État reste présent lorsque la population est éprouvée. Khalida Boufedeché a ensuite placé au centre de son propos le rôle de la nouvelle législature. Elle a invité les députés à faire de cette Assemblée un espace de dialogue responsable et de pratique démocratique apaisée, toujours au service de l'Algérie et de son intérêt supérieur. Les divergences et la compétition politique font partie de la vie démocratique, a-t-elle reconnu, mais le point de ralliement qui ne saurait être contesté demeure le pays lui-même. La force de l'Algérie, a-t-elle insisté, repose sur l'unité de son peuple, la cohésion de ses institutions, la puissance de son armée, la vigilance de ses services de sécurité et la confiance des citoyens dans leur État. Un hommage appuyé a été rendu à l'Armée nationale populaire (ANP), héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), pour la manière dont elle assure la protection de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays. Les différents corps de sécurité ont également été salués pour leur travail quotidien au service de la protection des citoyens et dans la lutte contre le crime organisé, la contrebande et le trafic de drogues. Dans le même esprit, la présidente de l'APN a approuvé la décision prési-



dentielle visant à élaborer un projet de loi prévoyant la peine de mort pour les auteurs d'incendies volontaires, ainsi que pour les ravisseurs et les auteurs de sévices sur mineurs. Sur le plan de l'action parlementaire, Khalida Boufedeché a rappelé que les fonctions publiques ne constituent pas un privilège, mais un devoir de loyauté et de responsabilité. La confiance des citoyens, a-t-elle souligné, se mesure aux réalisations concrètes et non aux paroles. Elle a appelé les députés à rester proches des préoccupations de leurs électeurs, à défendre leurs intérêts légitimes et à exercer avec sérieux leurs missions législatives et de contrôle. La force du pays face aux défis ne tient pas seulement à ses ressources financières. Elle s'enracine également dans son legs historique et civilisationnel, dans son unité nationale et dans une mémoire préservée par les sacrifices des chouchada et des moudjahidine. L'identité nationale, forte de ses constantes que sont l'islam, l'arabité et l'amazighité, ainsi que la Révolution de Novembre, qui a fait de la souveraineté, de l'indépendance et de la liberté des principes non négociables, constituent le socle de cette responsabilité. La présidente a également évoqué la rupture des relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis. Elle l'a présentée comme une décision souveraine destinée à protéger la sécurité nationale et les

intérêts supérieurs de l'Algérie. Concernant la rentrée scolaire, elle a salué les efforts déployés pour préparer ce rendez-vous important et souhaité une année riche en assiduité et en excellence. À l'approche des élections locales, elle a appelé à une adhésion positive et à une large participation populaire, de nature à renforcer la confiance dans les institutions élues et à consolider la construction démocratique. Enfin, Khalida Boufedeché a insisté sur le rôle de l'Assemblée dans le domaine de la diplomatie parlementaire. L'institution doit, selon elle, être une voix active de l'Algérie dans les forums régionaux et internationaux, défendre ses intérêts, porter ses positions de principe et s'aligner sur les orientations souveraines de l'État. Elle a également souligné la nécessité de poursuivre la modernisation de l'Assemblée, d'adapter ses méthodes de travail aux transformations numériques et de renforcer la coordination entre les deux chambres du Parlement. Ce discours d'ouverture trace ainsi clairement le cadre dans lequel la dixième législature est appelée à travailler. Il place l'intérêt national au-dessus des clivages, rappelle la responsabilité qui incombe à chaque élu et invite à instaurer un climat fondé sur la coopération et le dialogue. La session qui s'ouvre portera désormais la marque de ces orientations. ■

APRÈS LES INCENDIES QUI ONT RAVAGÉ PLUSIEURS WILAYAS

L'indemnisation des sinistrés touche à sa fin

Le dispositif exceptionnel mis en place pour indemniser et prendre en charge les victimes des récents incendies arrive à son terme. Saïd Sayoud l'a affirmé hier, en marge de l'ouverture de la session ordinaire du Parlement, précisant que l'opération globale respecte l'échéance du 15 septembre fixée par le président de la République. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a souligné que cette opération de prise en charge couvre l'ensemble des volets liés aux dégâts enregistrés, notamment la réhabilitation des établissements scolaires ainsi que le relogement des familles dont les habitations ont été totalement sinistrées. Saïd Sayoud a rappelé que la décision d'indemniser l'ensemble des citoyens ayant subi des préjudices à la suite des incendies avait été suivie d'une mise en œuvre immédiate. L'opération a été lancée au lendemain de la réunion de travail présidée par le président de la République, qui avait réuni les cadres de l'État, civils et militaires, ainsi que les walis des wilayas touchées. Le

ministre a expliqué que les instructions données avaient fixé un objectif précis et un calendrier strict, avec le 15 septembre comme échéance pour achever le processus d'indemnisation et de prise en charge des sinistrés. « Nous en sommes désormais aux ultimes ajustements de cette vaste entreprise », a déclaré Saïd Sayoud. Il a précisé que, pour les citoyens n'ayant pas subi de pertes matérielles importantes, les opérations sont d'ores et déjà achevées et les dossiers considérés comme clôturés. La wilaya de Jijel, particulièrement touchée par les incendies et l'ampleur des dégâts, fait toutefois l'objet des dernières interventions des services concernés. Ces derniers procèdent aux ultimes retouches nécessaires afin de finaliser les opérations engagées. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a par ailleurs assuré que l'ensemble des établissements scolaires concernés par les incendies avaient été entièrement rénovés et réhabilités. Cette prise en charge doit per-

mettre d'assurer une rentrée scolaire dans de bonnes conditions pour les élèves et les personnels concernés. Le secteur de l'habitat a fait l'objet du même niveau de prise en charge, a également indiqué Saïd Sayoud. Il a notamment relevé la coordination entre les départements de la Santé, de l'Urbanisme et de la Ville, qui a permis de mener les opérations nécessaires sur le terrain. Selon le ministre, le processus d'indemnisation et de prise en charge des biens classés en vert et en orange est pratiquement achevé. Pour les habitations classées en rouge, dont l'état a nécessité une démolition totale, les dernières opérations sont en voie de finalisation et devraient être bouclées très prochainement. Dans l'attente de l'achèvement de ces démarches, l'État a assuré la prise en charge des familles concernées en leur attribuant des logements dans le cadre de la location. Une solution transitoire destinée à garantir aux sinistrés des conditions d'hébergement dignes et sécurisées, le temps de finaliser définitivement leur situation.

Y. R.

Éditorial

L'EXPRESS

LA LOI COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT

PAR NASSIM TERKI

Une nouvelle session parlementaire commence. Avec elle, une nouvelle étape s'ouvre pour une institution appelée à jouer pleinement son rôle dans une Algérie qui change, qui avance et qui cherche à consolider les résultats enregistrés ces dernières années. À l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2026-2027, la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeché, a rappelé une évidence : l'activité parlementaire ne peut être réduite au nombre de lois examinées ou adoptées. Ce qui compte, au bout du compte, c'est ce que ces textes apportent au citoyen et la manière dont ils contribuent au développement économique et social du pays. Cette vision donne toute sa portée à la nouvelle législature. L'Algérie dispose aujourd'hui d'un potentiel important. Elle cherche à diversifier son économie, à attirer davantage d'investissements, à améliorer le climat des affaires et à moderniser ses services publics. Mais ces objectifs ne peuvent être atteints sans un environnement juridique clair, cohérent et stable. C'est là que le travail parlementaire prend une importance particulière. Une loi doit être comprise, appliquée et suffisamment solide pour accompagner, dans la durée, l'action économique et sociale. La stabilité du cadre juridique n'est donc pas une question réservée aux spécialistes. Elle concerne directement l'entreprise, l'investisseur, l'administration et, plus largement, chaque citoyen. La stabilité est également ce qui permet aux réformes de produire leurs effets. Elle donne du temps aux projets, de la continuité aux politiques publiques et de la visibilité à ceux qui entreprennent. Dans un monde traversé par les crises, les tensions et les changements rapides, disposer d'institutions capables de travailler dans la durée constitue pour l'Algérie un atout qu'il convient de préserver. Khalida Boufedeché l'a clairement souligné en considérant que « cette législature constitue une occasion de développer la performance de notre institution, de répondre aux transformations de la nouvelle Algérie et d'accompagner les évolutions rapides que connaît le monde ». Le défi est donc posé : faire de la loi un véritable outil au service du développement. Cela passe par une meilleure qualité du travail législatif, une rédaction plus précise des textes et un dispositif juridique capable de suivre les mutations de l'économie et de la société. Il ne s'agit pas simplement de produire davantage de lois. Il s'agit surtout de produire des lois utiles, cohérentes et adaptées aux réalités du pays. C'est aussi une manière de renforcer la sécurité juridique, de protéger les droits et de conforter la stabilité institutionnelle. L'Algérie a besoin de cette stabilité pour aller plus loin. Non pas d'une stabilité immobile, mais d'une stabilité qui permet d'agir, de réformer et de construire. C'est dans cette continuité que le développement peut s'inscrire dans le temps et que les transformations engagées peuvent prendre toute leur dimension.

PRESSION DIPLOMATIQUE ET CRISE MIGRATOIRE

Un rapport espagnol revient sur les méthodes de Rabat

Un rapport du ministère espagnol de la Défense, rendu public mardi à Madrid, met en lumière les conséquences du rapprochement de la France et de l'Espagne avec le Maroc sur le dossier du Sahara occidental, territoire non autonome inscrit à l'ONU. Le document souligne notamment les tensions diplomatiques qui ont opposé Madrid et Alger à la suite du changement de position du gouvernement de Pedro Sánchez sur la question sahraouie en 2022.

PAR MAHDI B

Selon l'Institut espagnol d'études stratégiques (IEEE), relevant du ministère de la Défense, cette évolution a notamment permis à l'Italie de renforcer son partenariat stratégique avec l'Algérie et de consolider ses intérêts économiques et énergétiques dans la région. Ces éléments figurent dans un document intitulé « Perspectives stratégiques 2026 », consacré notamment aux évolutions géopolitiques au Maghreb. Le rapport estime que l'Italie a été la principale bénéficiaire du refroidissement des relations entre l'Espagne et l'Algérie, notamment sous le gouvernement de Giorgia Meloni. Rome aurait ainsi profité du fossé apparu entre Madrid et Alger pour renforcer sa position dans l'approvisionnement en gaz algérien et approfondir sa coopération avec l'Algérie. L'Espagne n'est toutefois pas présentée comme la seule à avoir subi les conséquences de son évolution diplomatique sur le dossier sahraoui. La France a elle aussi connu une dégradation de ses relations avec Alger après son soutien, en juillet 2024, au plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental. Le 30 juillet 2024, le président fran-

çais Emmanuel Macron avait adressé une lettre au roi du Maroc dans laquelle il affirmait que « le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine ». Paris avait ainsi apporté son soutien au plan d'autonomie proposé par Rabat, le présentant comme « la seule base pour parvenir à une solution politique juste, durable et négociée ». Le rapport espagnol souligne par ailleurs qu'au sein de l'Union européenne, l'Italie a su tirer parti des tensions entre Madrid et Alger. Rome aurait ainsi consolidé sa position dans le secteur énergétique, en particulier dans l'importation du gaz algérien. L'Italie figure désormais parmi les principaux clients européens de l'Algérie dans ce domaine, devant notamment l'Espagne sur certaines périodes. Miguel Hernando de Larramendi, auteur du chapitre consacré au Maghreb dans le rapport de l'IEEE, relève toutefois que le gouvernement socialiste espagnol a engagé un processus de rapprochement avec Alger afin de rétablir les relations bilatérales. Cette évolution s'est notamment traduite par une visite du ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, en Algérie en mars, suivie de celle du Premier mi-

nistre Pedro Sánchez en juillet de la même année. Selon l'analyse de Larramendi, la rencontre entre Pedro Sánchez et le président Abdelmadjid Tebboune a constitué une étape importante dans la relance des relations entre les deux pays. Le rapport indique également que les deux dirigeants doivent se retrouver prochainement à Madrid. Dans cette recomposition régionale, l'Italie a ainsi renforcé sa coopération avec Alger au moment même où les relations algéro-espagnoles traversaient une période de forte tension. Cette dynamique s'est inscrite dans un contexte énergétique marqué par la guerre en Ukraine et la réduction des approvisionnements européens en gaz russe. Le document de l'IEEE revient également sur les méthodes diplomatiques employées par Rabat dans ses relations avec ses partenaires. Il estime notamment que le Maroc utilise « la provocation de crises diplomatiques avec ses partenaires traditionnels » comme un « outil de pression » afin d'atteindre certains « objectifs politiques ». Le rapport évoque également les tensions apparues entre Madrid et Rabat autour de l'enclave espagnole de Ceuta. Dix jours après la visite de Pedro Sánchez à Alger, plus de 60 000 migrants



marocains avaient tenté de rejoindre l'enclave espagnole. Un rapport des services de renseignement militaire espagnols publié à la même période avait évoqué la possibilité d'un lien entre ces événements et la visite du Premier ministre espagnol en Algérie. Cet épisode avait illustré la sensibilité des relations entre Madrid et Rabat et les conséquences que peuvent avoir les évolutions de la politique espagnole au Maghreb.

Nouveau soutien à la RASD au Ghana

La publication du rapport du ministère espagnol de la Défense intervient par ailleurs le jour même de l'annonce de l'accréditation de Tayeb

Seddik El Bachir comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au Ghana. Le représentant sahraoui a été reçu par Samuel Okudzeto Ablakwa, ministre ghanéen des Affaires étrangères. À cette occasion, le responsable ghanéen a réaffirmé, selon l'agence de presse sahraouie, « la position constante du gouvernement du Ghana sur la question sahraouie ». Cette nouvelle accréditation intervient alors que la question du Sahara occidental demeure au cœur des re-compositions diplomatiques au Maghreb et en Afrique. Elle constitue, pour les autorités sahraouies, un nouvel élément de soutien à leur cause sur le continent africain. ■

**Conséquences de la rupture avec Abou Dhabi
Alger retire l'agrément à Sky News Arabia**

La rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et les Émirats arabes unis, annoncée par Alger jeudi 10 septembre, commence à produire de nouvelles conséquences concrètes. La chaîne émiratie Sky News Arabia vient ainsi de perdre son agrément pour exercer en Algérie. La chaîne elle-même a annoncé, hier, le retrait de l'agrément accordé à son bureau à Alger. « Les autorités algériennes retirent l'agrément du bureau de la chaîne

Sky News Arabia à Alger », a indiqué le média sur son compte X, sans apporter davantage de précisions ni commenter la décision des autorités algériennes. Le retrait de l'agrément implique, en principe, la fermeture immédiate du bureau de la chaîne à Alger, mettant ainsi fin à ses activités journalistiques sur le territoire national. Cette décision intervient dans un contexte de tensions déjà anciennes entre les autorités algériennes et la chaîne

émirat. En mai 2025, Sky News Arabia avait fait l'objet de vives critiques en Algérie après la diffusion de propos de l'historien Mohamed Lamine Belghit, accusés de porter atteinte à l'unité nationale et à l'identité du pays. La Télévision algérienne avait alors consacré un éditorial particulièrement sévère à la chaîne émiratie, mais également aux Émirats arabes unis, dénonçant le contenu diffusé et ce qui était présenté

comme une tentative de semer la division au sein de la société algérienne. Plus d'un an après cet épisode, le retrait de l'agrément intervient donc dans le sillage direct de la décision prise par Alger de rompre ses relations diplomatiques avec Abou Dhabi. L'Algérie avait annoncé, jeudi 10 septembre, la rupture de ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, invoquant des agissements hostiles et un comportement jugé inacceptable de

la part d'Abou Dhabi. Dans la foulée de cette décision, le ministère de la Défense nationale avait également annoncé la fermeture de l'espace aérien algérien aux avions immatriculés aux Émirats arabes unis, à compter du 11 septembre. Le retrait de l'agrément de Sky News Arabia constitue ainsi une nouvelle mesure intervenant dans le contexte de cette rupture diplomatique entre Alger et Abou Dhabi.

**PLUS DE 2,7 MILLIARDS DE DOLLARS AU PREMIER SEMESTRE
L'Algérie muscle ses exportations vers l'Afrique**

Les exportations algériennes hors hydrocarbures vers l'Afrique ont plus que doublé au premier semestre 2026, dépassant 2,7 milliards de dollars, contre 1,38 milliard de dollars durant la même période de 2025, selon les données de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL). Cette progression place le marché africain au cœur de la stratégie de diversification des débouchés extérieurs de l'Algérie, à un moment où les pouvoirs publics entendent réduire la dépendance du commerce extérieur aux hydrocarbures. La performance enregistrée en six mois confirme l'intérêt croissant des opérateurs algériens pour les marchés du continent. Cette performance traduit également la montée en puissance de plusieurs filières industrielles et agroalimentaires, dont les capacités de production cherchent désormais des débouchés réguliers à l'extérieur. Les matériaux de construction, les engrais, les produits sidérurgiques, l'électroménager, les produits pharmaceutiques et certaines pro-

ductions agroalimentaires figurent parmi les secteurs appelés à soutenir cette dynamique commerciale. Pour les entreprises algériennes, l'Afrique représente un marché de proximité marqué par des besoins importants en infrastructures, en logements, en équipements, en intrants agricoles et en produits de consommation. Cette demande, conjuguée à la proximité géographique et aux liens historiques avec plusieurs pays du continent, offre aux exportateurs nationaux des conditions favorables pour élargir leur présence. La progression des ventes ne signifie toutefois pas que l'Algérie a déjà conquis durablement le marché africain. Elle révèle surtout un potentiel qui reste à transformer en positions commerciales stables. La participation algérienne à la Foire commerciale intra-africaine, organisée à Alger en septembre 2025, a constitué un accélérateur important de cette dynamique. La quatrième édition de l'IATF s'est achevée sur l'annonce de 48,3 milliards de dollars d'accords commerciaux et d'in-

vestissement, dont 11,4 milliards de dollars au profit d'opérateurs algériens. À ce montant se sont ajoutées des opportunités et des engagements évalués à 11,6 milliards de dollars. Ces chiffres ont renforcé la visibilité des entreprises algériennes auprès des partenaires africains et contribué à multiplier les contacts commerciaux. Ils doivent cependant être interprétés avec prudence. Les montants annoncés lors d'un salon ne correspondent pas automatiquement à des marchandises livrées, à des contrats exécutés ou à des recettes déjà comptabilisées dans les statistiques du commerce extérieur. Leur impact réel dépendra de la concrétisation des accords, de la mobilisation des financements, de la capacité de production des entreprises et du respect des délais de livraison. Un an après l'IATF d'Alger, aucun bilan public consolidé ne permet encore de mesurer le taux d'exécution global des engagements annoncés. La progression des exportations hors hydrocarbures demeure néanmoins confirmée à l'échelle nationa-

le. Elles ont augmenté de 16 % au premier trimestre 2026 par rapport à la même période de 2025, selon les données communiquées par les autorités. Cette évolution s'inscrit dans une tendance de diversification qui concerne notamment les engrais, les produits sidérurgiques, les matériaux de construction et les produits manufacturés. Pour maintenir le rythme observé vers l'Afrique, l'amélioration de la logistique constitue un enjeu central. Les opérateurs doivent pouvoir disposer de dessertes maritimes régulières, de plateformes de groupage, de solutions de transport terrestre adaptées et de procédures douanières plus rapides. Le coût et la durée du transport peuvent en effet réduire fortement la compétitivité d'un produit, surtout lorsqu'il s'agit de marchandises à faible valeur ajoutée ou destinées à des marchés enclavés. Le développement des corridors transsahariens est présenté comme l'un des instruments susceptibles de faciliter l'accès aux marchés du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Les infrastructures

routières et les connexions avec les zones frontalières peuvent contribuer à rapprocher l'offre algérienne des consommateurs et des entreprises de ces régions. Mais la construction d'un corridor commercial ne se limite pas à l'ouverture d'une route. Elle suppose également des postes-frontières fonctionnels, des services logistiques, des mécanismes d'assurance et de financement, ainsi qu'une présence commerciale permanente dans les pays ciblés. Les exportateurs soulignent également la nécessité d'adapter l'environnement réglementaire à l'expansion internationale des entreprises. La sécurisation des paiements, l'accès aux devises, l'assurance-crédit à l'exportation et la possibilité d'ouvrir des représentations ou des filiales à l'étranger sont autant de conditions susceptibles de faciliter la conquête de nouveaux marchés. La présence ponctuelle dans les foires et les missions commerciales doit progressivement laisser place à des réseaux de distribution et à des partenariats locaux. **R.E.**

EXERCICE D'ACTIVITÉS MÉDICALES EN DEHORS DES STRUCTURES AGRÉÉES

Les contrevenants dans le viseur

« Aucune activité médicale ou thérapeutique ne peut être exercée en dehors des établissements de santé ou des structures agréées. Le ministère de la Santé a affirmé qu'il prendra toutes les mesures et dispositions nécessaires, en coordination avec les secteurs concernés pour faire face à toute infraction, conformément à la législation et au règlement en vigueur ».

PAR MERIEM K.

Face à la prolifération des sessions de formation non réglementées, le ministère de la Santé a rappelé à l'ordre, l'ensemble des professionnels du secteur. Le département de Mohamed Seddik Ait Messaoudène a « strictement » interdit de pratiquer tout acte médical, diagnostic ou atelier sur des personnes en dehors des structures sanitaires légalement habilitées. En effet, dans un communiqué rendu public hier, le ministère de la Santé a mis en garde les organisateurs de sessions de formation, d'ateliers pratiques et d'activités liées au domaine de la santé, ainsi que l'ensemble des professionnels, contre l'exercice de toute activité médicale ou thérapeutique et la réalisation de toute application pratique sur des personnes en dehors des établissements de santé ou des structures légalement agréées.

« Aucune activité médicale ou thérapeutique ne peut être exercée en dehors des établissements de santé ou des structures agréées, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur », a indiqué la même source. Ces lieux non destinés à cet usage ou non agréés « incluent en particulier les hôtels, les structures touristiques, les salles de conférences et de formation, les espaces publics ou privés, ainsi que tout autre lieu non destiné ou non légalement autorisé à l'exercice d'activités de santé ». Le ministère a en parallèle, dénoncé la promotion de manière récurrente sur les sites web et les réseaux sociaux des formation qui



associent un enseignement théorique à des applications pratiques directes sur des personnes, notamment dans les domaines des injections esthétiques, des traitements au laser, de l'utilisation de dispositifs médicaux, de l'implantologie dentaire et des actes de dermatologie. Le ministère de la Santé a également, mis en garde contre « les sessions de formation et les ateliers pratiques annoncés et promus via les sites web et les réseaux sociaux, qui incluent, en plus du volet théorique, la réalisation d'applications et de pratiques réelles sur des personnes ». La tutelle cite en particulier, les injections, du laser, de l'utilisation de certains dispositifs médicaux ou paramédicaux, des implants dentaires, des soins parodontaux, des actes dermatologiques et esthétiques », rappelant que l'ensemble de ces interventions relève exclusivement du champ d'exercice de la médecine, de la chirurgie dentaire et autres professions de santé réglementées que seuls des professionnels qualifiés ont le droit d'agir. Afin d'assurer la sécurité des citoyens et de faire respecter la législation, les autorités sanitaires annoncent qu'ils engageront toutes les procédures nécessaires, en coordination avec les autorités concernées, pour réprimer toute infraction constatée. « Dans le cadre de son attachement permanent à protéger la santé des citoyens et de garantir leur sécurité, le ministère a affirmé qu'il prendra toutes les mesures et dispositions nécessaires, en coordination avec les secteurs concernés pour faire face à toute infraction, conformément à la législation et au règlement en vigueur ».

Pour rappel, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, avait en avril 2025 déclenché une vaste campagne de contrôle visant les pratiques médicales et paramédicales exercées sans qualification professionnelle dans les salons de coiffure, salons de beauté et les établissements de soins corporels. Des actions qui s'inscrivent dans une démarche plus large de protection des consommateurs face à des pratiques potentiellement dangereuses pour la santé publique, notamment les dangers liés aux soins esthétiques. ■

EDUCATION

Réintégration systématique des élèves nés en 2010 et ceux à besoins spécifiques, nés en 2008

Le ministère de l'Education nationale a annoncé que l'opération de réintégration des élèves des cycles moyen et secondaire général et technologique, au titre de l'année scolaire 2026-2027, débutera à compter du 22 septembre courant, a indiqué mardi un communiqué du ministère. L'opération qui se poursuivra jusqu'au samedi 3 octobre 2026 à minuit, se déroule « exclusivement via le système d'information du secteur de l'Education nationale ». Ainsi, les parents souhaitant réintégrer leurs enfants sont tenus d'introduire une demande via leurs compte sur l'espace parents, auquel il peut accéder à travers le portail national des services numériques, en utilisant la technique d'authentification unique « SSO », via le lien : <https://dzds.dz> ». Le ministère explique qu'une demande de réintégration peut être introduite directement via l'espace parents, à travers le lien <https://awlyaa.education.dz>, en remplissant le formulaire électronique ré-



servé aux demandes de réintégration ». Quant aux parents non-inscrits sur le système d'information du secteur de l'Education nationale, ils « doivent premièrement créer un compte personnel sur l'espace Parents (Awlyaa), puis remplir le formulaire électronique dédié à la demande de réintégration, dans les délais fixés ci-dessus », ajoute la même source. Dans ce cadre, le ministère a précisé que « les demandes de réintégration seront examinées conformément à la réglementation en vigueur, et les résultats de l'examen des demandes seront communiqués le mercredi 7 octobre 2026 via l'espace Parents et les établissements éducatifs », soulignant que « les élèves dont les demandes de réintégration ont été acceptées sont tenus de rejoindre leurs établissements scolaires à partir du jeudi 8 octobre 2026 ». ■

« Tout élève qui ne rejoint pas son établissement scolaire, sans motif valable, au plus tard le lundi 12 octobre, est considéré comme ayant renoncé à son droit à la réintégration et le bénéfice découlant de la décision d'acceptation sera annulé », ajoute le texte. S'agissant des élèves nés en 2010 et ceux aux besoins spécifiques nés en 2008, ils seront « systématiquement réintégrés », conformément aux dispositions de la législation et de la réglementation en vigueur, rappelle le ministère. « Tout élève dont la demande de réintégration a été acceptée et qui ne rejoint pas son établissement éducatif dans les délais fixés perd son droit au bénéfice de la réintégration », selon le communiqué, qui souligne que « toute opération de réintégration effectuée en dehors du système d'information du secteur de l'Education nationale, ou sans le respect des procédures et des délais fixés, est considérée comme nulle et sans aucun effet administratif ou pédagogique ». ■

Protection de la couche d'ozone
Le PNUD salue la contribution algérienne

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou, a présidé, à Alger, les travaux d'une journée d'information sous le thème: « Action mondiale pour une planète plus fraîche », organisée à l'occasion de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone, célébrée le 16 septembre de chaque année. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée mardi en présence de représentants de plusieurs secteurs, d'organismes nationaux concernés et d'organisations onusiennes accréditées, Mme. Krikou a indiqué que la Contribution déterminée au niveau national (CDN) déposée auprès du secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, constitue un cadre de référence pour l'action climatique nationale et reflète l'ambition climatique de l'Algérie, en tenant compte des priorités nationales, des exigences du développement socioéconomique, ainsi que des mécanismes du Plan national d'adaptation au changement climatique. L'Algérie vise, a-t-elle précisé, à réduire de 14 % ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2035, en s'appuyant exclusivement sur les ressources nationales, avec la possibilité de porter ce taux à 31 %, dans le cadre de ses efforts visant à opérer progressivement une transition vers un modèle de développement plus durable. La ministre a rappelé les engagements de l'Algérie en matière d'action climatique et de protection de la couche d'ozone, ainsi que sa contribution aux efforts internationaux et africains dans ce domaine, en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Pour sa part, la coordonnatrice résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Mme Hassiba Sayah, s'est félicitée de la contribution de l'Algérie aux efforts de protection de la couche d'ozone depuis son adhésion au Protocole de Montréal en 1992. De son côté, le Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouch, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à l'égard des conventions et traités internationaux relatifs à la protection du climat et salué, le rôle efficace des Douanes à travers leurs actions de contrôle aux frontières et leur veille quant à l'interdiction d'entrée des substances non conformes à la sécurité environnementale. M. Bakhouch a mis en avant le travail de coordination avec le ministère de l'Environnement, ayant permis de doter les services des Douanes d'équipements de diagnostic destinés aux postes frontaliers pour la détection de fluides frigorigènes contenant des substances chimiques nocives pour la couche d'ozone. Les travaux de cette journée d'information ont mis en lumière le rôle des Douanes et des laboratoires concernés dans la concrétisation des mécanismes de contrôle des produits et matières importés et la garantie de leur conformité aux normes réglementaires, outre la présentation du rôle de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable dans le suivi, la veille et l'analyse scientifique des facteurs influant sur la couche d'ozone. La rencontre s'est clôturée par la formulation d'une série de recommandations visant à renforcer les mécanismes de contrôle et de suivi, à développer les capacités techniques et à intensifier la coordination entre les différents secteurs concernés.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie parmi les marchés les plus dynamiques en Afrique

L'Algérie figure parmi les pays affichant les perspectives de croissance les plus importantes dans le secteur des énergies renouvelables en Afrique grâce notamment à ses projets solaires et à ses ambitions dans l'hydrogène vert destiné à l'exportation.



FATIHA A.

Le secteur des énergies renouvelables en Afrique devrait enregistrer une progression accélérée au cours des prochaines années, dans un contexte marqué par la diminution des coûts de l'énergie solaire et l'amélioration des possibilités d'accès à des financements à conditions préférentielles. Cette dynamique s'accompagne d'une expansion des projets éoliens et d'hydrogène vert.

Selon un récent rapport consulté par l'Unité de recherche sur l'énergie, basée à Washington, la capacité installée des énergies renouvelables en Afrique devrait passer de 77,91 gigawatts (GW) en 2025 à 86,95 GW en 2026, avant d'atteindre 179,66 GW à l'horizon 2031, soit un taux de croissance annuel composé de 15,62 %.

L'Algérie devrait enregistrer le taux de croissance annuel composé le plus élevé du continent, estimé à 42,51 % par an sur la période 2026-2031. Cette progression serait soutenue par un appel d'offres portant sur 1 GW d'énergie solaire, ainsi que par les projets d'hydrogène vert destinés à l'exportation.

Au cours de l'année 2026, l'Algérie a inauguré ses deux plus grandes centrales solaires, d'une capacité totale de 400 MW, dans le cadre de la première phase d'un programme national visant à porter la

production d'électricité solaire à 3.200 MW, contre environ 600 MW actuellement.

Si l'hydroélectricité demeure la pierre angulaire du mix énergétique renouvelable africain, l'énergie solaire gagne progressivement du terrain et s'impose comme l'un des principaux moteurs de la croissance du secteur.

Toutefois, cette progression pourrait être freinée par plusieurs contraintes, notamment la faiblesse des réseaux électriques, susceptible d'entraîner une réduction de la production d'électricité renouvelable, ainsi que les risques liés aux fluctuations des taux de change.

Le rapport publié par le cabinet de recherche Mordor Intelligence indique que la capacité installée du secteur des énergies renouvelables en Afrique pourrait augmenter de plus de 92 GW entre 2026 et 2031.

Bien que l'hydroélectricité ait dominé le secteur en 2025, l'énergie solaire devrait constituer le segment affichant la croissance la plus rapide, avec un taux de croissance annuel composé estimé à 27,84 % à l'horizon 2031.

L'énergie solaire et l'énergie éolienne combinées devraient, par ailleurs, dépasser la capacité hydroélectrique en Afrique à l'horizon 2029.

Au cours de l'année 2025, la capacité installée de l'énergie solaire en Afrique a progressé de 21 % sur un an, atteignant 22,19 GW. Les capacités éoliennes ont, pour leur part, enregistré une hausse de 20 %, pour atteindre 11,47 GW.

Durant la même période, les nouvelles capacités hydroélectriques ajoutées sur le continent ont augmenté d'environ 4,3 GW, portant la capacité cumulée à 52 GW, selon les données relevées par l'Unité de recherche sur l'énergie.

La baisse des coûts de l'énergie solaire devrait continuer à soutenir le développement des énergies renouvelables en Afrique. En 2025, les tarifs des projets solaires de grande puissance attribués dans le cadre d'appels d'offres sont descendus sous le seuil de 0,03 dollar par kilowattheure en Égypte et au Maroc, soit un coût inférieur de plus de 40 % à celui des nouveaux projets de production d'électricité à partir du charbon et du gaz. Parallèlement, le prix des panneaux solaires a atteint 0,12 dollar par watt au début de 2026, dans un contexte marqué par une surabondance mondiale de l'offre de polysilicium et une faiblesse de la demande.

Le segment commercial et industriel constitue également l'un des moteurs de demande enregistrant la croissance la plus rapide, avec un taux de croissance annuel composé attendu de 18,36 % d'ici 2031.

Les entreprises minières, les usines et les centres de données contribuent notamment à cette dynamique en se tournant vers des accords d'achat d'électricité, afin de garantir des approvisionnements stables, propres et proposés à des prix prévisibles.

Certification des compétences

ALGERAC attribue sa première accréditation nationale à EAS

Une nouvelle étape majeure dans le développement du dispositif national d'évaluation de la conformité, qui contribue à renforcer la fiabilité et la crédibilité des processus de certification des compétences, ainsi que la confiance des secteurs industriels dans les qualifications professionnelles délivrées conformément aux référentiels internationaux. En effet, l'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC) a procédé à l'attribution de la toute première accréditation nationale dans le domaine de la certification de personnes délivrée à l'organisme « Engineering Assistance Service (EAS) » sis à Skikda, pour ses activités de certification de personnes réalisant des essais non destructifs industriels. Délivrée selon la norme internationale ISO/IEC 17024:2012, cette accréditation s'appuie sur le schéma EAS-NDT conforme à l'ISO 9712:2021. Elle couvre la qualification des professionnels réalisant des Essais Non Destructifs (END) dans des domaines stratégiques tels que le moulage, le soudage et le forgeage, destinés aux secteurs de l'aéronautique, du naval, ainsi que du raffinage pétrolier et gazier. À travers cette réalisation, ALGERAC consolide son engagement en faveur du développement et de la diversification du système national d'accréditation, de la reconnaissance des compétences professionnelles et de l'accompagnement des secteurs économiques dans l'adoption de standards internationaux. ALGERAC adresse ses félicitations à « Engineering Assistance Service (EAS) » pour l'obtention de cette première accréditation et salue l'ensemble des acteurs ayant contribué à sa concrétisation.

F.A.

Coopération industrielle

L'Algérie et la Biélorussie explorent de nouvelles pistes d'investissement

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, mardi, l'ambassadeur de Biélorussie auprès de l'Algérie, accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires biélorusses, avec lesquels il a examiné les moyens de développer la coopération entre les deux pays et d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat et d'investissement, indique un communiqué du ministère, selon l'APS. La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres et de nombre de PDG de groupes publics, a permis de faire le point sur l'avancement des projets de partenariat entre les deux pays en attendant la finalisation du cadre devant permettre leur concrétisation sur le terrain. La rencontre a également porté sur les possibilités de développement du partenariat entre les entreprises algériennes et biélorusses dans divers domaines à forte valeur ajoutée.

Les deux parties ont, en outre, évoqué l'importance de l'intensification des contacts directs entre les entreprises et les opérateurs économiques pour l'établissement de partenariats productifs et durables, permettant la concrétisation de projets d'investissement et industriels communs, ainsi que le transfert d'expertises et de technologies.

A cette occasion, le ministre a souligné l'importance de poursuivre le suivi des projets de partenariat existants et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement, tout en tirant parti des expertises et des potentialités offertes par les entreprises biélorusses dans plusieurs domaines, à même de contribuer à soutenir et à développer le tissu industriel national, conclut le communiqué.

R.E.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'EMA

Les comptes 2025 approuvés

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, mardi à Alger, les travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Entreprise Métro d'Alger (EMA), et qui a été consacrée à l'examen et à l'approbation des comptes sociaux de la société au titre de l'exercice 2025, indique un communiqué du ministère, selon l'APS. Lors de cette réunion, tenue en présence des membres de l'Assemblée générale, des représentants des ministères des Finances et de l'Industrie ainsi que du commissaire aux comptes, le bilan de ses activités et les résultats réalisés durant la

même période ont été présentés, ainsi qu'une évaluation des différents indicateurs liés aux performances financière et technique, note la même source.

A cette occasion, l'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre l'amélioration des performances de l'EMA et de renforcer l'efficacité de sa gestion, ainsi que de consolider les principes de gouvernance et de transparence, afin de lui permettre d'assumer pleinement ses missions dans le domaine du suivi de la réalisation des projets de transport guidé.

Il s'agit aussi du suivi et de la coordination des dif-

férentes opérations liées à la réalisation des projets, et de l'accompagnement du développement de ce mode de transport urbain, conformément aux objectifs stratégiques du secteur.

L'EMA est un établissement national activant dans le domaine du suivi de la gestion de la réalisation des projets de transport guidé. Il contribue à la concrétisation des projets d'infrastructures et d'équipements liés à ce mode de transport, de manière à soutenir le développement du réseau de transport urbain et à répondre aux besoins des citoyens, ajoute le communiqué.

R.E.

Hydrocarbures

L'ARH et des experts sud-africains explorent de nouvelles pistes de coopération

L'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) a accueilli une délégation d'experts sud-africains représentant le ministère des Ressources minérales et pétrolières, la compagnie nationale South African National Petroleum Corporation (SANPC) et l'Agence sud-africaine du pétrole (PASA).



FATIHA A.

«Le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) a reçu, mardi 15 septembre 2026, au siège de l'Autorité, une délégation composée de représentants du ministère des Ressources minérales et pétrolières d'Afrique du Sud, de la compagnie nationale sud-africaine du pétrole SANPC et de l'Agence sud-africaine du pétrole PASA», a indiqué hier l'ARH dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook. Cette rencontre a permis d'examiner plusieurs questions techniques et réglementaires liées aux activités des hydrocarbures et d'identifier des domaines d'intérêt commun pour le développement de la coopération. À l'issue de cette réception, une séance de travail a été organisée en présence des responsables des différentes structures de l'ARH. Cette rencontre a constitué un espace d'échange autour des missions, des prérogatives et du rôle de l'Autorité dans la régulation et le contrôle des activités relevant du secteur des hydrocarbures en Algérie.

À cette occasion, l'ARH a présenté un exposé consacré à ses attributions, à son champ d'intervention ainsi qu'aux mécanismes de régulation et de supervision qu'elle met en œuvre dans le cadre de ses missions. Cette présentation a permis aux membres de la délégation sud-africaine de mieux appréhender l'expérience algérienne en matière d'organisation et d'encadrement

des activités liées aux hydrocarbures.

Les discussions ont ensuite porté sur plusieurs aspects techniques et opérationnels, notamment la conformité technique des activités et des installations, les services techniques, ainsi que les questions relatives à la réglementation applicable aux activités d'exploration et de production, communément désignées par le terme « Upstream ».

Les participants ont également abordé les tarifs d'accès des tiers aux installations et infrastructures, ou Third Party Access (TPA), ainsi que les exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement (HSE).

Les échanges ont notamment mis en évidence l'intérêt de la partie sud-africaine pour l'expertise de l'ARH dans le développement du cadre réglementaire applicable aux activités Upstream, ainsi que pour les modalités de définition et de réglementation des tarifs d'accès libre aux installations et infrastructures (TPA).

Les représentants de la délégation ont, par ailleurs, exprimé leur intérêt pour l'expérience algérienne dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSE). Cet intérêt porte notamment sur le développement et le renforcement du cadre réglementaire dédié à ces questions, les règles et exigences techniques en vigueur, ainsi que les mécanismes d'évaluation et de contrôle de leur mise en œuvre.

Dans ce contexte, les membres de la délégation ont également fait part de leur besoin d'un accompagnement et de formations plus spécialisées dans ce do-

main, ouvrant ainsi la voie à un éventuel échange d'expertises et d'expériences avec l'ARH.

De leur côté, les représentants des organismes sud-africains ont présenté leur propre expérience dans plusieurs domaines relevant de leurs compétences, notamment les sciences de la Terre, la cartographie et la valorisation des ressources minérales. Ces échanges ont permis de mettre en lumière les complémentarités entre les domaines d'expertise des deux parties.

Les discussions ont ainsi abouti à l'identification de plusieurs domaines d'intérêt commun susceptibles de constituer une base pour le développement d'actions de coopération. Il s'agit notamment de l'échange d'expertises techniques, du partage des connaissances et des expériences, de l'organisation de programmes de formation, ainsi que de l'exploration de nouvelles perspectives de collaboration.

Ces domaines concernent particulièrement la régulation des activités Upstream, les tarifs d'accès des tiers aux installations et infrastructures (TPA) et les questions liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement (HSE).

À travers cette initiative, l'Autorité de régulation des hydrocarbures réaffirme sa démarche visant à favoriser l'échange et le partage d'expertises avec les institutions et organismes spécialisés, notamment à l'échelle africaine. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté de renforcer les échanges d'expériences et de connaissances et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération dans les domaines relevant de ses missions.

Le prix du pétrole en léger recul

Les cours du pétrole ont baissé un peu hier après avoir clos la veille à leur plus haut niveau depuis cinq mois, le marché restant très inquiet de la baisse de production liée aux hostilités au Moyen-Orient, selon le site prix du baril.

Vers 10H45 GMT (12H45 HEC), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, perdait 1,17% à 107,48 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en octobre, chutait de 2,10% à 103,61 dollars. Cette respiration pourrait venir d'une hausse surprise des stocks de brut la semaine dernière aux États-Unis, selon les données publiées par l'American Petroleum Institute (API), estime Arne Lohmann Rasmussen, analyste chez Global Risk Management. Le marché attend néanmoins la publication plus tard des données de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) jugées plus fiables. Par ailleurs, le secrétaire américain à l'Énergie, Chris Wright, interrogé par CNBC, a soutenu mardi que le très important oléoduc saoudien reliant l'est du pays à la mer Rouge reprendrait ses activités « très bientôt ». L'Arabie saoudite avait annoncé sa fermeture temporaire vendredi après des attaques de drones. Mais « d'autres estimations indiquent que les réparations pourraient prendre jusqu'à cinq ou six semaines », précise Arne Lohmann Rasmussen, analyste chez Global Risk Management. L'oléoduc est devenu essentiel pour contourner le détroit d'Ormuz, dont le trafic maritime est extrêmement perturbé depuis le début du conflit. Il acheminait « récemment environ 4 à 5 millions de barils par jour » dédiés à l'exportation vers Yanbu, un port saoudien sur la mer Rouge, explique Ole Hansen, analyste chez Saxo Bank.

Dans ce contexte, la pression reste haussière sur le pétrole et sur les produits raffinés. Le diesel a encore atteint un nouveau record mercredi à la pompe aux États-Unis en s'affichant en moyenne à 6,31 dollars le gallon, selon l'Association automobile américaine (AAA), après son précédent record de mardi.

R.E.

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

L'AHK Algérie organise une table ronde sur les opportunités du marché africain

Dans le cadre de la promotion de Transport Logistic Africa & Air Cargo Africa 2027, prévu du 2 au 4 février 2027 à Nairobi, la chambre Algéro-Allemande de Commerce et d'Industrie, l'AHK Algérie organise, le 4 novembre prochain, une table ronde destinée aux professionnels algériens du transport, de la logistique et du fret. La rencontre vise à favoriser les échanges sur les évolutions du marché africain et à mettre en lumière les opportunités de coopération et de partenariat dans un secteur en pleine transformation.

« L'AHK Algérie poursuit ses actions de mise en relation des entreprises algériennes avec les marchés et les opportunités d'affaires en Afrique. Dans ce cadre, elle annonce l'organisation d'une table ronde dédiée aux acteurs du transport, de la logistique et des activités

connexes, en perspective de la participation à l'événement international Transport Logistic Africa & Air Cargo Africa 2027, qui se tiendra du 2 au 4 février 2027 à Nairobi, au Kenya », indique l'AHK Algérie dans un communiqué.

Prévue le 4 novembre 2026, de 14h00 à 16h00, au siège de l'AHK Algérie, situé au 04 Chemin Al Bakri, Dar Nour Sadek, Ben Aknoun, cette rencontre s'adresse notamment aux entreprises actives dans le transport, la logistique, le fret aérien ou maritime, l'entreposage ainsi que le stockage.

À travers cette initiative, l'AHK Algérie souhaite offrir aux professionnels un espace d'échange consacré aux perspectives du secteur sur le continent africain. La table ronde permettra d'aborder les principales tendances et évolutions du marché africain, ainsi que les transfor-

mations qui influencent les chaînes d'approvisionnement, les services logistiques et les activités de transport. Les discussions porteront également sur les opportunités de coopération et de partenariat entre les entreprises, en mettant l'accent sur les possibilités de développement d'affaires et de rapprochement entre les opérateurs. Dans un contexte marqué par l'importance croissante des échanges commerciaux et de la connectivité régionale, les acteurs du secteur seront invités à examiner les perspectives de développement du transport et de la logistique en Afrique.

Une attention particulière sera, par ailleurs, accordée aux opportunités liées au fret aérien et maritime, deux composantes essentielles du commerce international et de l'acheminement des marchandises. Les participants pourront

ainsi échanger sur les possibilités offertes par ces segments et sur leur contribution au renforcement des échanges économiques entre les marchés. Cette table ronde s'inscrit dans la préparation de Transport Logistic Africa & Air Cargo Africa 2027, rendez-vous professionnel consacré au transport, à la logistique et au fret aérien en Afrique. Elle constitue une occasion pour les entreprises intéressées de mieux appréhender les enjeux du marché, d'identifier des pistes de coopération et de préparer leur participation à cet événement international.

À travers ces échanges, l'AHK Algérie entend contribuer à la visibilité des entreprises algériennes et à l'ouverture de nouvelles perspectives de partenariat dans les domaines du transport et de la logistique.

F.A.

RISQUES D'INONDATIONS À TISSEMSILT

160 interventions préventives menées à Tissemsilt

Cette intervention préventive fait suite au recensement et à l'identification des points noirs susceptibles de favoriser les ruissellements et les inondations à travers les différentes régions de la wilaya.



Les services de l'Office national de l'assainissement (ONA) de la wilaya de Tissemsilt ont effectué 160 interventions préventives depuis le début du mois de septembre, dans le cadre des mesures visant à réduire les risques liés aux crues et aux inondations en prévision des saisons automnale et hivernale, a-t-on appris mardi auprès de l'unité locale de l'Office.

Ces opérations ont porté notamment sur le curage des cours d'eau et le nettoyage des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, à travers plusieurs communes, dont Tissemsilt, Lardjem, Bordj Bounaâma et Theniet El Had, a indiqué le char-

gé de l'information de l'ONA, Djoudi Massinissa. Cette intervention préventive fait suite au recensement et à l'identification des points noirs susceptibles de favoriser les ruissellements et les inondations à travers les différentes régions de la wilaya. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour cette opération, notamment des équipes de terrain équipées de camions hydro-cureurs à haute pression, ainsi que des moyens destinés à l'enlèvement et au transport des terres et des déchets solides. Les interventions réalisées ont permis d'évacuer plus de 67 m³ de terres et de déchets et de pomper 63 m³ d'eaux usées, en plus du nettoyage d'environ 1.500 avaloirs, selon le même responsable.

Cette opération, menée en coordination avec les

différents secteurs concernés, s'inscrit dans le cadre d'un programme préventif continu qui sera progressivement étendu aux autres communes de la wilaya, en fonction des priorités identifiées.

Ce dispositif vise à renforcer la préparation des collectivités et des services concernés face aux éventuelles perturbations météorologiques durant les prochaines saisons, tout en améliorant la capacité d'intervention et en limitant les risques pour les populations et les infrastructures. Les actions engagées devraient ainsi contribuer à réduire les effets des ruissellements et des crues et à limiter les dommages susceptibles d'être occasionnés par les épisodes pluvieux intenses, selon la même source.

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2026

450 apiculteurs bénéficient d'une formation à El Tarf

Plus de 450 apiculteurs de la wilaya d'El Tarf ont bénéficié, depuis le début de l'année en cours, de formations visant à développer leurs compétences et à leur enseigner les techniques modernes en matière de production de miel, a-t-on appris, mardi, auprès de la chambre de l'agriculture. Le président de cette chambre, Saci Laâbadlia, a précisé à l'APS, en marge d'une journée d'étude sur «l'extraction des produits de la ruche», organisée à la maison de jeunes Ahmed-Betchine d'El Tarf, que ces stages, initiés par la chambre d'agriculture, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de conventions conclues avec les directions des services agricoles, de la formation et de l'enseignement professionnels, l'université Chadli-Bendjedid et le bureau de wilaya de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA).

Ces stages de formation ont permis de «transmettre aux agriculteurs les techniques les plus récentes en matière d'élevage des reines et de gestion des ruches», selon M. Laâbadlia qui a précisé que ces formations sont encadrées par des spécialistes des instituts agricoles locaux et nationaux. Soulignant que l'apiculture est pratiquée dans les communes à caractère forestier, montagneux et pastoral de la wilaya, le même responsable a précisé que la wilaya d'El Tarf compte près de 1.000 apiculteurs qui produisent annuellement de 1.500 à 1.600 quintaux de 15 variétés de miel, avant d'ajouter qu'il était prévu de distri-



buer "prochainement" 1.200 ruches aux agriculteurs et à leurs enfants ayant suivi des formations dans ce domaine. Les participants à cette journée d'étude, organisée en coordination avec l'association «Manahil Ech-Charck», et dont le coup d'envoi a été donné par l'inspecteur général de la wilaya, Abdenacer Zeraoulia, a réuni des apiculteurs des wilayas d'El Tarf, de Relizane, de Khenchela,

d'Oum El Bouaghi, de Tébessa, de Souk Ahras et d'Annaba qui ont débattu de plusieurs thèmes parmi lesquels «le venin d'abeille et son extraction», «l'insémination artificielle», «l'élevage des reines» et «la santé des abeilles».

Une exposition consacrée aux différents produits de la ruche et aux matériels utilisés par les apiculteurs a également été organisée à la maison de jeunes Ahmed-Betchine.

Aflou

Nouvelles spécialités en Master

La carte pédagogique du Centre universitaire "Chérif Bouchoucha" à Aflou s'est enrichie de deux nouvelles spécialités en Master, en prévision de la rentrée universitaire 2026-2027 qui verra aussi l'accueil de 662 nouveaux bacheliers, a indiqué la direction de l'établissement.

Le directeur par intérim du Centre universitaire, Mohamed Mahi, a indiqué que l'offre de formation dans la filière du Droit et des Sciences politiques a été renforcée par l'ouverture de deux nouvelles spécialités en cycle Master, à savoir le Droit de l'administration numérique et transactions électroniques, ainsi que Etat et Institutions constitutionnelles.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la formation universitaire et son adaptation aux exigences de la transition numérique et aux besoins des institutions nationales. Il a ajouté que la carte de formation du Centre universitaire comprendrait sept (7) domaines de formation, regroupant 66 filières et 79 spécialités, réparties entre les trois cycles (Licence, Master et Doctorat).

Elle comprend notamment 23 spécialités en licence, 31 en master et 25 formations en doctorat, réparties entre 11 filières de formation relevant de six domaines.

Concernant les effectifs estudiantins attendus, le centre universitaire d'Aflou devrait accueillir 3.265 étudiants pour la nouvelle année universitaire, dont 2.346 en licence et 919 en master. Ils seront répartis entre les instituts des Sciences humaines et sociales, du Droit et des Sciences politiques, des Lettres et Langues, des Sciences économiques, commerciales et de gestion, ainsi que des Sciences.

Les filières des Sciences sociales et du Droit enregistrent le plus d'effectifs parmi les nouveaux inscrits, avec respectivement 135 et 133 étudiants, suivies notamment de l'anglais avec 89 étudiants, des sciences économiques et commerciales avec 88 étudiants, l'informatique avec 87 étudiants et les sciences de la nature et de la vie avec 76 étudiants, en plus des autres filières.

Les préparatifs de la rentrée universitaire s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour renforcer l'offre de formation, diversifier les parcours académiques et accompagner les évolutions scientifiques et numériques, avec l'objectif d'assurer un encadrement scientifique adapté et de mieux répondre aux besoins du marché du travail.

Ouargla

Plus de 200 stagiaires à la phase régionale des olympiades des métiers

Au moins 214 stagiaires prennent part à la phase régionale des Olympiades des métiers, organisée à Ouargla, dans 42 spécialités, indique mardi la cellule de communication de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Les épreuves, qui se déroulent au pôle sportif «Moujahid Abdelkrim Bouzgueg», rassemblent des stagiaires représentant 12 wilayas, à savoir Ouargla, Tamanrasset, Illizi, El-Oued, Ghardaïa, In-Salah, El-Meghaïer, El-Meniaa, Tougourt, Djanet, In-Guezzam et Djelfa, a précisé le chargé de communication, Abdallah Abdi. Les participants sont en compétition dans différentes spécialités, afin de mettre en valeur leur potentiel et leurs compétences professionnelles, et de se qualifier à la phase nationale des Olympiades des métiers 2026, sous la devise «Les Olympiades des métiers un défi pour l'innovation et le savoir-faire». L'événement, qui s'étale sur trois jours, vise à valoriser les compétences et les aptitudes des stagiaires, les encourager à l'excellence et à la créativité dans les différentes filières professionnelles, en plus de promouvoir une culture de l'excellence et de la qualité et de renforcer l'esprit de saine émulation entre eux. Il vise également à détecter les jeunes talents et compétences et leur donner l'opportunité de briller et de se distinguer au niveau national.

AVC

Les recommandations des experts

De plus en plus fréquent, l'AVC reste pourtant en partie évitable. Pour réduire les risques, les experts recommandent de revoir certaines habitudes du quotidien : limiter le sel, les aliments ultra-transformés, les excès de graisses et de sucres, tout en pratiquant régulièrement une activité physique.



PAR AMEL B

L'accident vasculaire cérébral (AVC) reste un problème majeur de santé publique. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 11,9 millions de nouveaux AVC ont été enregistrés dans le monde en 2021, et environ 93,8 millions de personnes vivaient avec les conséquences d'un AVC cette même année. L'OMS estime également qu'environ un adulte sur quatre pourrait être victime d'un AVC au cours de sa vie. Une grande partie du risque est liée à des facteurs modifiables, notamment l'hypertension artérielle, le tabagisme, une alimentation trop riche en sodium, l'inactivité physique, l'excès de poids, le cholestérol élevé et le diabète. Pour réduire ce risque, les professionnels de santé recommandent donc notamment d'éviter le tabac et l'exposition à la fumée secondaire, car le tabagisme constitue un facteur important d'AVC ; d'éviter une alimentation trop salée, puisque l'excès de sodium favorise

l'hypertension, elle-même considérée par l'OMS comme le principal facteur contribuant aux AVC. L'OMS préconise également de limiter les aliments riches en graisses saturées et en sucres et de privilégier une alimentation équilibrée comprenant au moins cinq portions de fruits et légumes par jour. Il est également conseillé d'éviter la sédentarité prolongée, en pratiquant au moins 150 minutes d'activité physique d'intensité modérée par semaine, lorsque leur état de santé le permet.

Les experts recommandent aussi d'éviter de négliger une hypertension, un diabète, un taux élevé de cholestérol ou une fibrillation auriculaire, car ces problèmes doivent être surveillés et pris en charge médicalement afin de réduire le risque d'AVC. L'agence sanitaire mondiale souligne notamment que les personnes souffrant d'hypertension ont un risque d'AVC près de trois fois supérieur à celui des personnes sans hypertension. D'après les experts, prévenir un AVC ne signifie donc pas seulement éviter certains aliments ou habitudes, mais de contrôler réguli-

èrement sa tension artérielle, de prendre correctement les traitements prescrits et de consulter un professionnel de santé pour les facteurs de risque personnels. La fibrillation auriculaire, un trouble du rythme cardiaque, mérite une attention particulière, car elle peut favoriser la formation de caillots susceptibles d'entraîner un AVC. Lorsqu'elle est diagnostiquée, le médecin peut déterminer si un traitement spécifique est nécessaire pour réduire ce risque. Enfin, l'AVC étant une urgence médicale, les spécialistes recommandent de ne jamais attendre en cas de symptômes soudains comme une faiblesse ou engourdissement du visage, d'un bras ou d'une jambe, difficulté à parler ou à comprendre, trouble soudain de la vision, perte d'équilibre ou mal de tête intense et inhabituel. Dans ce cas, il est essentiel de contacter immédiatement les services d'urgence, même si les symptômes disparaissent rapidement, car une prise en charge précoce peut limiter les lésions cérébrales et améliorer les chances de récupération.

A.B

Étude

La lecture pour le plaisir, c'est bon pour le cerveau

Et si quelques pages par jour étaient aussi un geste pour notre cerveau ? Selon un article publié par *Courrier international*, qui s'appuie notamment sur le magazine américain *Nautilus*, une vaste analyse scientifique met en lumière les nombreux bénéfices associés à la lecture pour le plaisir, de l'enfance au grand âge. Avec toutes les distractions numériques, notre attention est dispersée "dans des milliers de directions", rappelle *Nautilus*. Au point qu'on en oublierait, selon le magazine américain, que "lire pour le plaisir est un plaisir" qui a en outre un effet considérable sur le cerveau.

En compilant et en comparant les résultats de plusieurs études réunissant des dizaines de milliers de participants, Barbara Sahakian, de l'université britannique Cambridge, et ses collègues "ont mis en évidence le fait que la lecture améliore la santé cérébrale et mentale, augmente les performances cognitives et réduit les risques de déclin cognitif", liste le site de la BBC. Et ce quel que soit l'âge du lecteur.

Dans leur article, paru dans la revue *Psychological Medicine*, les autrices décrivent les bienfaits de la lecture pendant l'enfance, à l'adolescence et à l'âge adulte, y compris chez les personnes âgées. Ainsi, une étude montre qu'une fois devenus jeunes adultes les enfants qui ont commencé tôt la lecture ont une meilleure capacité de concentration, une meilleure mémoire et une plus grande facilité à résoudre des problèmes. Du côté des adultes, "ceux qui lisent pour le plaisir ont davantage d'empathie et moins de stress", souligne *Nautilus*.

"Beaucoup d'études scientifiques font un lien entre la lecture et un développement de la matière grise cérébrale – support de la réflexion et de la mémoire – et une communication renforcée entre les régions cérébrales", explique *New Scientist*. Pour Barbara Sahakian, cela favoriserait la réserve cognitive, laquelle permet de ralentir le vieillissement cérébral. Alors, que lire ? *Nautilus* rappelle qu'il recommande régulièrement des listes thématiques de livres. Christelle Langley, une des coautrices de l'analyse, considère auprès de la BBC qu'"étant donné les bénéfices de la lecture plaisir à un jeune âge nous devrions faire tout notre possible pour mettre les enfants et les jeunes sur les rails de la lecture". Son conseil : trouver ce que l'enfant aura du plaisir à lire. "Cela peut être un programme télé ou les règles d'un jeu." Quant à *New Scientist*, il souligne l'importance de la fiction, car elle "nous expose à des récits qui entraînent notre cerveau à réagir à différentes situations de la vie". Surtout, le sentiment de proximité avec les personnages auxquels le lecteur s'attache réduit la solitude ressentie.

Accidents de la route

4 décès et 279 blessés en 24 heures

Quatre (4) personnes sont décédées et 279 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, mercredi, un courant de la Protection civile «Du 15 au 16 septembre, les unités de la Protection civile ont effectué 213 interventions suite à des accidents de la route, ayant causé 4 décès et 279 blessés», précise la même source. S'agissant du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 279 interventions, ayant permis de sauver 142 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 131 personnes et d'évacuer 5 autres vers les structures sanitaires locales, déplorant, toutefois, le décès d'un homme âgé de 32 ans au niveau d'une plage interdite à la baignade à Tipasa. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2 incendies urbains dans les wilayas d'Alger et de Batna. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 12 incendies du couvert végétal au niveau de plusieurs wilayas du territoire national, conclut le bilan.

Médéa

Lancement d'une caravane de vente d'articles scolaires

Une caravane de vente de fournitures scolaires à des prix compétitifs a été lancée mercredi à Médéa en direction des zones enclavées, en prévision de la rentrée scolaire 2026/2027. Organisée par la direction locale du commerce, avec le concours de la direction de l'éducation, les collectivités locales, la section locale de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens et des opérateurs économiques activant dans ce segment d'activité, la caravane marquera des

haltes dans les zones rurales isolées de commerces de ce genre, à-on informée auprès des organisateurs. Cette initiative profitera aux habitants de zones enclavées ventilées à travers une dizaine de communes de la wilaya de Médéa et permettra aux parents des élèves scolarisés d'acquérir différents articles scolaires à des prix abordables, à-on indiqué. Le but de cette caravane est de préserver le pouvoir d'achat du citoyen et de contribuer à la réussite de la rentrée scolaire, at-on ajouté. Plusieurs opérateurs économiques spécialisés dans la commercialisation des articles sco-

laires participent aux côtés de l'Office national des publications scolaires à cette caravane, garantissant articles et manuels scolaires, en plus d'autres produits indispensables pour la rentrée des classes, a précisé la même source. Selon la direction locale du commerce, six marchés de proximité de vente d'articles scolaires ont été ouverts, en août dernier, au niveau des grandes agglomérations urbaines pour faciliter les achats aux parents d'élèves.

ROYAUME-UNI

L'inflation accélère à %3,1 en août, tirée par la flambée des carburants

Le taux d'inflation au Royaume-Uni a accéléré en août à 3,1% sur un an, conformément aux attentes du marché, sous l'effet notamment de la hausse des prix des carburants, compliquant la tâche du gouvernement à six semaines de la présentation du budget.

Ce chiffre, publié mercredi par l'Office national des statistiques (ONS), fait suite à une inflation de 2,9% en juillet, qui avait constitué une première accélération depuis mars. «Les transports, en particulier les carburants pour véhicules, ont apporté la plus forte contribution» à cette hausse, explique l'ONS dans son communiqué. La publication de ce chiffre accroît la pression sur la Banque d'Angleterre (BoE), qui se réunit jeudi mais devrait laisser son taux directeur inchangé à 3,75%.

Le Royaume-Uni a enregistré en juillet une hausse surprise de 0,4% de son produit intérieur brut (PIB), en partie portée par le secteur de l'intelligence artificielle. Elle est nettement supérieure aux attentes du marché, qui tablait sur une stagnation.

SOUDAN

Au moins 60 morts dans l'effondrement d'une mine

Au moins 60 personnes ont été tuées dans l'effondrement d'une mine d'or dans le sud du Soudan et de nombreuses autres sont portées disparues, ont indiqué mercredi des médias. «Nous ne savons pas combien d'autres sont toujours à l'intérieur», a déclaré Khair al-Sayyed Jabara, qui a participé aux opérations de secours à la mine d'Al-Zaraa, dans la région du Kordofan, cité par des médias. «Tout le monde travaille dur pour récupérer les corps et chercher d'éventuels survivants, mais c'est compliqué. Nous avons besoin d'engins pour dégager la roche et la terre», at-il confié. «Ici, les puits sont tous à côté les uns des autres. Si l'un d'eux s'effondre, tous les autres autour s'effondrent», a expliqué Al-Amin Suleiman, qui a travaillé également à la mine d'Al-Zaraa mardi, cité par les médias.

AFGHANISTAN

Plus de 600 000 réfugiés rentrés dans leur pays d'origine

Plus de 600 000 réfugiés afghans sont retournés dans leur pays d'origine depuis l'Iran et le Pakistan voisins entre le 21 mars et le 9 septembre 2026, a affirmé mercredi un responsable gouvernemental. Le porte-parole adjoint du gouvernement afghan, Hamdullah Fitrat, a annoncé que 437 854 personnes étaient rentrées au pays depuis le Pakistan, tandis que 179 390 autres avaient été rapatriées d'Iran au cours de la même période, pour un total de 617 244 réfugiés. Selon le responsable, tous les rapatriés ont reçu une aide humanitaire essentielle, notamment des rations alimentaires, de l'eau potable, des services médicaux et un transport gratuit vers leurs provinces d'origine respectives.

Sans-abris

Près de 170.000 personnes âgées concernées dans l'UE et au Royaume-Uni

Face à la progression du «sans-abrisme» chez les personnes âgées, les structures d'hébergement d'urgence sont confrontées à de nouveaux défis, selon le rapport. Ces structures sont généralement «pensées pour accueillir un public relativement autonome» dans «une logique de transition», décrit le rapport de la Fédération européenne des associations travaillant avec des personnes sans abri (FEANTSA) et de la Fondation pour le logement.



Environ 170.000 personnes âgées de plus de 65 ans sont sans domicile fixe dans l'Union européenne et au Royaume-Uni, selon un rapport publié mardi par des associations, qui alertent sur la vulnérabilité de cette population et les difficultés des structures d'hébergement d'urgence à répondre à ses besoins. Le nombre de personnes âgées «à la rue, hébergées en urgence et prises en charge dans les centres dédiés aux personnes sans domicile peut être estimé à 166.261», indique un rapport de la Fédération européenne des associations travaillant avec des personnes sans abri (FEANTSA) et de la Fondation pour le logement. Pour parvenir à cette estimation, les associations se sont appuyées sur les données disponibles dans les pays recensant les personnes dans domicile. En additionnant le nombre de sans domicile fixe d'âges dans neuf pays, les associations ont établi un taux moyen de 0,148%. Rapporté à la popu-

lation âgée de l'UE et du Royaume-Uni, ce pourcentage correspond à 166.261 seniors sans domicile fixe. «On a tendance à se représenter les seniors comme un groupe d'âge épargné par les difficultés, mais au sein de chaque génération il existe de fortes inégalités», a souligné Ruth Owen, directrice adjointe de la Fédération européenne, lors d'une conférence de presse. La proportion de personnes âgées parmi les sans-abri varie fortement selon le pays où les données sont disponibles. Elle s'établit à 1,6% en Irlande, à 8,9% en Allemagne et jusqu'à 44% en Hongrie. Face à la progression du «sans-abrisme» chez les personnes âgées, les structures d'hébergement d'urgence sont confrontées à de nouveaux défis, selon le rapport. Ces structures sont généralement «pensées pour accueillir un public relativement autonome» dans «une logique de transition», décrit le rapport. Les bâtiments, souvent sans ascenseur ou dotés de lits superposés, ne sont pas adaptés aux personnes

en perte d'autonomie. Et ces dernières ont davantage de besoins de soins, que le secteur social n'est pas en mesure d'assurer, faute de ressources et de compétences.

Au total, toutes classes d'âge confondues, le rapport estime à 1,4 million le nombre de personnes à la rue, hébergées en urgence et prises en charge dans les foyers d'accueil en Europe, une augmentation sur un an (1,3 million en 2024).

«Listes d'attente qui explosent, personnes balottées d'un hébergement à l'autre sans solution pérenne, séjours qui s'allongent faute de porte de sortie». Les dispositifs sont sous pression, amenant les acteurs à «trier les publics» et à «durcir» les conditions pour y avoir accès.

Une politique «aux effets mortifères», alertent les associations et ce, tout en exhortant chaque Etat à adopter et mettre en œuvre des «stratégies nationales» de lutte contre le sans-abrisme.

ETATS-UNIS

Au moins trois morts dans un accident d'hélicoptère à Los Angeles

Un hélicoptère d'une chaîne de télévision qui couvrait un accident de la circulation s'est écrasé mardi sur un quartier de Los Angeles, dans l'ouest des Etats-Unis, faisant au moins trois morts, selon les pompiers. L'appareil survolait le quartier de Chatsworth, au nord-ouest du centre-ville, pour filmer le site d'une collision entre un SUV et un bus qui avait fait trois morts et de

nombreux blessés.

Des reporters présents sur place ont dit avoir vu l'hélicoptère s'écraser sur le sol à environ un pâté de maisons du lieu de l'accident de bus, projetant d'épais panaches de fumée. Des images aériennes diffusées par les médias ont par la suite montré l'épave de l'appareil, la queue et le rotor déformés dans les flammes. Selon les pompiers, trois per-

sonnes sont mortes, dont l'une semble avoir été tuée au sol, et une a été blessée. Les hélicoptères des chaînes de télévision américaines embarquent généralement deux personnes: le pilote et un journaliste reporter d'images.

La chaîne à laquelle l'hélicoptère appartenait n'a pas été immédiatement identifiée, mais la chaîne locale NBC4 a dit avoir perdu contact avec son équipage.

Chine

Inauguration du canal de Pinglu, un raccourci vers l'Asie du Sud-Est

La Chine a ouvert mercredi un nouveau canal qui permet d'éviter les itinéraires terrestres et offre aux provinces de l'intérieur du pays un accès plus rapide à l'Asie du Sud-Est, une infrastructure qui devrait stimuler les échanges commerciaux. Le canal de Pinglu, long de 134,2 kilomètres (83,39 miles), relie Nanning, capitale de la région autonome du Guangxi Zhuang, au golfe de Beibu, également appelé golfe du Tonkin. Il s'agit de la principale ouverture maritime la plus proche pour une grande partie du sud-ouest de la Chine, selon l'agence de presse officielle Xinhua. Selon les estimations officielles, le canal a été construit pour un coût de 72,7 milliards de yuans (10,8 milliards de dollars) et permet d'éviter un détour de plus de 560 kilomètres (348 miles), en remplaçant l'itinéraire fluvial intérieur actuellement utilisé. Le canal de Pinglu marque la première fois depuis la fondation de la République populaire de Chine en 1949 qu'un canal relie directement les cours d'eau du pays à la mer, d'après le rapport. Depuis le début des travaux en août 2022, le canal a été «équipé d'un système de zones de navigation à plusieurs niveaux afin de faciliter le déplacement des navires fluviaux, permettant aux navires répondant aux critères requis de traverser le canal jusqu'à la mer sans devoir transférer leur cargaison sur un autre navire», selon le South China Morning Post. En réduisant le temps de transport vers l'Asie du Sud-Est, le canal devrait stimuler les échanges entre la deuxième économie mondiale et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui constitue le plus grand partenaire commercial de la Chine en tant que bloc. La Chine est restée le premier partenaire commercial des 11 pays de l'ASEAN pendant 17 années consécutives, avec des échanges bilatéraux atteignant 1 050 milliards de dollars l'année dernière.

Lancement de 10 satellites dans l'espace

La Chine a lancé avec succès mardi une fusée porteuse Zhuque-2E, rapporte l'Agence Chine nouvelle. Après son décollage, la fusée a placé en orbite 10 satellites de réseau. La fusée Zhuque-2E est un lanceur cryogénique à deux étages, doté d'un corps allongé et propulsé par de l'oxygène liquide et du méthane, selon la même source.

L- 1 MOBILIS (3E JOURNÉE)

Entre derbies sous haute tension et tests de vérité

La troisième manche du championnat national de Ligue 1 Mobilis promet des étincelles ce week-end, offrant un cocktail explosif entre duels régionaux à couteaux tirés et explications au sommet. Alors que les premières hiérarchies commencent à se dessiner, cette journée agira comme un véritable révélateur pour des cadors en quête de confirmation et des équipes en mal de rachat. Entre le déplacement périlleux du leader usmiste à Akbou, le clasico de l'Est à Sétif et le derby houleux de l'Ouest à Chlef, les amoureux du ballon rond ne vont pas s'ennuyer.

Installé aux commandes du classement avec quatre unités au compteur (une victoire et un nul), le leader usmiste s'apprête à vivre un après-midi de tous les dangers. Les Rouge et Noir se déplacent en effet au nouveau stade des Martyrs d'Akbou, qui a fait peau neuve pour offrir un écrin digne de l'élite à son public. L'Olympique local, revanchard après son faux pas concédé à Ouargla face au MB Rouissat, compte bien s'appuyer sur la ferveur de ses supporters et la griffe des hommes d'Amrani pour s'offrir le scalp du favori et se réconcilier de plus belle avec sa galerie. Les Usmistes sont avertis : la partie s'annonce âpre. Dans le même temps, l'autre coleader, le CS Constantine (également 4 points), descend dans les Aurès pour croiser le fer avec l'ES Sétif dans un derby de l'Est sous haute tension. Forts de leur éclatante victoire face à l'ASO lors de la précédente journée, les Constantinois visent la passe de trois. Mais la tâche s'annonce herculéenne face à des Ententistes dos au mur, battus lors de leurs deux premières sorties et impérativement en quête de réhabilitation dans leur antre du 8-Mai-1945 pour éviter la crise.

Le champion entre en scène, Chlef-MCO : malheur au vaincu

Ayant mis sa trajectoire domestique entre parenthèses pour valider sa qualification au deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, le MC Alger effectue enfin son entrée en lice pour la défense de son titre national. Les Vert et Rouge, sur le papier largement favoris face au MB Rouissat, devront toutefois se méfier de gars du Sud décomplexés, bien décidés à brouiller les cartes et à créer la sensation de la journée. A l'Ouest, la tension sera palpable sur la pelouse entre l'ASO Chlef et le MC Oran. Humiliés et lourdement battus par le CSC lors de la précédente levée, les Chélifiens se retrouvent d'office le couteau sous la gorge et



n'ont plus le droit à l'erreur à la maison. Une pression maximale face à des Hamraoua euphoriques, sur une dynamique positive après leur précieux succès à la maison devant le CRT, et bien décidés à enfoncer leur voisin. Le reste de la programmation ne manquera pas d'attrait : l'US Biskra comptera sur la chaleur de ses bases pour piéger un CR Belouizdad voyageur et ambitieux, déterminé à arracher les tripes pour ramener un résultat probant des Zibans. En bas de tableau, le promu de la JS El Biar, piégé par l'apprentissage de l'élite après deux revers inauguraux, cherchera désespérément à se refaire une santé face à une JS Saoura revancharde. Les Bécharis, éliminés de la scène continentale, entendent bien canaliser leur frustration pour relancer illico leur machine en championnat. Ailleurs, l'USM Khenchela partira avec les faveurs des pronostics en recevant l'ES Ben Aknoun —

non sans se méfier des vérités du rectangle vert —, tandis que le nouveau promu du CR Témouchent s'apprête à passer un terrible baptême du feu en accueillant l'ogre kabyle, la JSK, bien décidée à ramener les trois points de son déplacement.

H.M.

Le programme :

Jeudi 17 septembre :
USB-CRB (18h)
CRT-JSK (20h)
Vendredi 18 septembre :
USMK-ESB(16h)
JSEB-JSS (16h)
MCA-MBR (19h)
ASO-MCO (21h)
Samedi 19 septembre :
OA-USMA (16h)
ESS-CSC (19h)

Championnat d'Afrique des nations 2026 de Volley-ball

Victoire de l'Algérie devant le Tchad

La sélection algérienne masculine de volley-ball a réussi son entrée en lice au Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), en s'imposant devant son homologue du Tchad sur le score de 3 sets à 0 (25-13, 25-22, 25-16), en match comptant pour la première journée du groupe C disputé mardi à Tunis. Versé dans une poule à trois équipes, le Six national jouera son deuxième face au Nigeria avec l'objectif de décrocher une place dans la phase suivante et de poursuivre leur ambition dans ce rendez-vous continental aux enjeux importants. Selon la formule de compétition, les deux premiers de chaque poule se qualifieront en quarts de finale. Le groupe A est composé du Ghana, de la Tunisie, pays hôte, et du Kenya, tandis que le groupe B réunit l'Egypte, tenante du titre, la Gambie et le Maroc.

Le groupe D rassemble le Rwanda, la République centrafricaine, le Cameroun et la République démocratique du Congo (RD Congo). Initialement programmée à Kinshasa, la 25e édition du Championnat d'Afrique des nations a été délocalisée à Tunis par la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), en raison d'inquiétudes liées à la situation sanitaire en République démocratique du Congo, notamment l'épidémie d'Ebola. Au-delà du titre continental, la compétition revêt un enjeu majeur : le champion d'Afrique décrochera directement son billet pour les Jeux olympiques de Los Angeles-2028, alors que les trois premières sélections au classement final qualifiées seront pour le Championnat du monde-2027.

OGC Nice

Ben Idder s'entraîne avec le groupe professionnel

Le jeune défenseur central algérien Abdelhak Ben Idder (19 ans) a pris part mardi à sa première séance d'entraînement collectif avec le groupe professionnel de l'OGC Nice, a indiqué le club de Ligue 1 française de football sur son site officiel. L'international algérien qui s'était engagé avec l'OGC Nice le 1er septembre dernier, à l'occasion de la clôture du mercato estival en provenance du Paradou AC (Ligue 1 algérienne), avait initialement pour objectif d'intégrer les effectifs du groupe Elite du club azuréen. Le joueur algérien est arrivé à Nice le week-end dernier, après la régularisation de sa situation administrative, lui permettant ainsi de rejoindre ses nouveaux coéquipiers, précise le club azuréen. Avant son arrivée en France, Ben Idder évoluait au Paradou AC, club formateur réputé pour sa politique de développement des jeunes joueurs. Il a rejoint l'OGC Nice dans le cadre d'un transfert conclu lors des dernières heures du mercato. Cette première apparition à l'entraînement avec les professionnels constitue une nouvelle étape dans la progression du jeune défenseur algérien, qui devra désormais gagner progressivement sa place au sein de l'effectif niçois.

France

Titraoui bientôt dirigé par un Algérien ?

À peine arrivé au RC Lens, Yacine Titraoui se retrouve déjà au cœur d'un contexte agité. Entre blessure, adaptation et changements en interne, ses premières semaines dans le Nord sont loin d'être tranquilles. A peine arrivé au RC Lens, Yacine Titraoui s'apprête déjà à connaître un changement majeur. Actuellement blessé aux ischio-jambiers, l'international algérien n'avait pas pu participer à l'entrée en lice des Sang et Or en Ligue des champions face au Slavia Prague. Désormais, c'est son entraîneur Dino Toppmöller qui devrait quitter le club, selon les informations de L'Équipe, après seulement quelques semaines à la tête de l'équipe. Une nouvelle forcément importante pour Titraoui, puisque le technicien allemand avait largement milité pour son arrivée en provenance de Charleroi cet été. Toppmöller lui accordait une vraie confiance et l'Algérien avait rapidement trouvé sa place dans le onze lennois avant sa blessure à la cuisse contractée face à Lorient. L'entraîneur Allemand pourrait être remplacé par le duo Yannick Cahuzac



QATAR

Bennacer voit rouge

Pour sa première avec Al-Gharafa, Ismaël Bennacer a vécu une soirée électrique. Titulaire au coup d'envoi, l'Algérien a été expulsé après une altercation avec Crysencio Summerville. Pour sa toute première apparition sous les couleurs d'Al-Gharafa, Ismaël Bennacer a vécu une soirée particulièrement mouvementée. Officialisé seulement la veille par le club qatari, l'inter-

national algérien a été titularisé d'entrée face à Al-Hilal en Ligue des champions asiatique, mais sa première s'est terminée prématurément. La tension est montée après une altercation impliquant Crysencio Summerville. L'ailier néerlandais avait d'abord poussé un coéquipier de Bennacer, ce qui a provoqué la réaction immédiate de l'Algérien. Très remonté, le milieu de terrain a attrapé Summerville par les cheveux avant de le confronter. L'échauffourée a rapide-

ment dégénéré et l'arbitre a finalement décidé d'exclure les deux joueurs. La tension n'est pas totalement retombée après le carton rouge. En quittant la pelouse, Bennacer a également semblé vouloir répondre aux supporters d'Al-Hilal. Kalidou Koulibaly est alors intervenu pour calmer son ancien adversaire et éviter que la situation ne s'envenime davantage.

Liga Le Real Madrid l'emporte face à Elche

Repris en deuxième mi-temps après avoir mené 2-0, le Real Madrid a évité un sérieux coup d'arrêt en arrachant la victoire sur le fil mardi à Elche (3-2) en Liga grâce à un but de Carlos Espi, offert par Kylian Mbappé, dans le temps additionnel.



Inquiétant défensivement à cinq jours du derby face à son rival, l'Atlético Madrid, le Real s'est fait une grosse frayeur mais est parvenu à décrocher un cinquième succès en six journées sur une action rapide conclue par l'attaquant Carlos Espi, servi face au but par Mbappé (90e+1, 3-2). Déjà sauveur madrilène lors de la première journée contre l'Espanyol Barcelone, l'ex-buteur de Levante, recruté cet été, permet au géant espagnol (2e, 15 points) de revenir provisoirement à hauteur du FC Barcelone (1er, 15 points), toujours leader avant la réception de Santander, mercredi. Les hommes de José Mourinho pensaient avoir fait le plus dur en première période en frappant deux fois en moins de dix minutes sur un coup franc du jeune turc Arda Güler détourné dans son propre but par le gardien adverse Matias Ditu (25e, 1-0) et un centre tendu de l'ailier ivoirien Yan Diomandé repris par Mbappé (33e, 2-0). Mais les Merengues ont une nouvelle fois baissé le pied en seconde période et laissé

les locaux revenir d'un coup de tête de l'Argentin Abiel Osorio (71e, 2-1) puis d'un tir croisé de l'Espagnol Fer Nino au terme d'une action collective initiée par le champion du monde français Thomas Lemar (83e, 2-2). Altruiste pour servir Espi alors qu'il aurait pu tenter de s'offrir un doublé (90e+1, 3-2), Mbappé n'avait pu célébrer son septième but de la saison en championnat en raison d'une béquille à la cuisse gauche donnée involontairement par Ditu, mais il a pu reprendre la rencontre sans difficulté. «Il y a des matches qui semblent être terminés et qui, en fait, ne le sont pas. Des matches que nous avons des occasions de tuer mais où nous ne le faisons pas, et après avoir manqué ces occasions, nous passons d'une situation facile à une situation où nous ne maîtrisons plus le jeu», a analysé José Mourinho.

«Ce qui est positif, c'est que face à la difficulté et à la pression de perdre des points, l'équipe réagit et gagne. Ce qui, au final, est le plus important», a-t-il ajouté.

L'avant-match a été marqué par une polémique sur la pelouse du stade Manuel Martínez Valero, où Mbappé, Vinicius Junior et Ibrahima Konaté ont rechigné à porter un t-shirt de soutien à la population de Ceuta, enclave espagnole au cœur d'une crise migratoire avec le Maroc, porté la veille par les joueurs du Betis Séville et de Villarreal. Les trois joueurs sont accusés d'avoir souhaité cacher le message «Nous sommes tous des Ceutiens» en l'enfilant seulement à moitié. L'international marocain du Betis Abde Ezzalzouli avait été contraint plus tôt dans la journée de se défendre d'avoir exprimé un quelconque «message politique» avec ce même t-shirt, après avoir été pris à partie sur les réseaux sociaux par des utilisateurs l'accusant de trahir son pays.

COLOMBIE James Rodriguez se retire

Pilier de la sélection colombienne durant plus d'une décennie, le milieu de terrain James Rodriguez, 35 ans, a annoncé mardi qu'il mettait un terme à sa carrière internationale, après avoir notamment disputé trois Coupes du monde avec les Cafeteros, la dernière cet été en Amérique du Nord. «Je m'en vais l'esprit tranquille parce que je sais que j'ai absolument tout donné (...). À toute la Colombie, merci», dit celui qui est considéré comme l'un des meilleurs

joueurs colombiens de sa génération dans une vidéo publiée sur ses réseaux sociaux. L'ex milieu offensif du Real Madrid, du Bayern Munich ou encore de l'AS Monaco et du FC Porto, a disputé 131 matches sous le maillot de la Colombie, depuis sa première sélection à l'automne 2011, disputant une finale de Copa America en 2024, perdue après prolongation contre l'Argentine (1-0). Avec 31 buts inscrits, il est le deuxième meilleur buteur de l'histoire de sa sélection, à cinq unités seulement de l'attaquant Radamel Falcao, qui a lui pris sa retraite internationale il y a trois ans. «Depuis mes débuts en sélection, j'ai toujours eu une vision claire: partir en sentant que je laissais ce maillot plus haut que là où je l'avais trouvé (...). Je pense y être parvenu», a-t-il encore déclaré mardi,

sans masquer son émotion. Sur les trois éditions de Coupe du monde auxquelles il a participé (2014, 2018, 2026), James Rodriguez a atteint les quarts de finale au Brésil en 2014, une première dans l'histoire de son pays. Les Cafeteros avaient été battus par le pays hôte, 2-1, et Rodriguez, auteur de l'unique but colombien sur penalty, avait terminé meilleur buteur de l'épreuve avec six réalisations.



Argentine

Messi raccrochera face au Bénin

L'histoire semblait avoir définitivement pris fin le 31 août lorsque l'octuple Ballon d'or et champion du monde 2022 avait annoncé, le cœur serré, mettre un terme à sa carrière internationale, dans la foulée de la défaite de l'Albiceleste en finale du Mondial-2026 et du décès, début août, de son père Jorge Messi. Mais la Fédération argentine (AFA) a annoncé ce mardi 15 septembre qu'elle souhaitait honorer comme il se doit sa légende, profitant en cela d'un match amical contre le Bénin prévu le 6 octobre au Monumental de Buenos Aires. Lionel Messi figure ainsi dans un groupe de 28 joueurs convoqués par l'AFA en vue des trois prochaines rencontres de l'Argentine, contre la Bolivie le 30 septembre à Cordoba, puis le Burkina Faso et le Bénin, les 3 et 6 octobre dans la capitale. Mais c'est bien lors de cette dernière rencontre, qui sera disputée dans l'enceinte de 85 000 places du club de River Plate, que Messi sera honoré.

En accord avec le sélectionneur Lionel Scaloni, « nous avons pris la décision d'inviter le meilleur joueur du monde, l'emblème de notre sélection, notre capitaine Lionel Andrés Messi, afin qu'il puisse avoir l'adieu qu'il mérite vraiment, le 6 octobre [lors du match contre le Bénin, NDLR], ici en Argentine», a expliqué le président de l'AFA Claudio Tapia dans une vidéo également publiée sur le compte X de l'Albiceleste.

«Tous les champions du monde» de 2022 ont été invités à participer à ces adieux, «afin qu'avec leurs familles, ils l'accompagnent lors de ce match, qui sera inoubliable», a ajouté le patron de la Fédération argentine. Un mois et demi après la défaite en finale contre l'Espagne (1-0 a.p.), Lionel Messi a annoncé le 29 août la fin de sa carrière internationale.

ARABIE SAOUDITE

Lourde défaite pour Ronaldo et Al-Nassr

Les champions d'Arabie saoudite ont connu un début de campagne désastreux en Ligue des champions Élite de l'AFC mardi. Housseine Rahimi a ouvert le score pour Al-Ain après 25 minutes, avant de doubler l'avantage de l'équipe à domicile peu après l'heure de jeu. La situation s'est aggravée pour les visiteurs lorsque Soufiane Rahimi, le frère de Houssine, a inscrit un troisième but à 18 minutes du terme. Il s'est ensuite mué en passeur, offrant à Georgios Giakoumakis le but du 4-0. Ronaldo, actuellement âgé de 41 ans, n'a pas réussi à peser dans sa quête des 980 buts en carrière. La star portugaise a été privée d'un but de consolation en fin de match, le gardien Khalid Eisa repoussant sans difficulté son coup franc. Après cette lourde défaite, l'entraîneur d'Al-Nassr, Ange Postecoglou, a refusé de pointer du doigt son groupe, préférant assumer l'entière responsabilité de cette mauvaise performance. «Les joueurs ont donné tout ce qu'ils avaient, et je ne leur attribue aucune responsabilité... la responsabilité m'incombe», a reconnu Postecoglou après le coup de sifflet final.

L'ancien entraîneur de Tottenham n'a pas mâché ses mots au sujet de la prestation d'ensemble de son équipe face au double vainqueur. Il a résumé la soirée sans détour en ajoutant: «Al-Nassr, dans son ensemble, a été mauvais.» Cette lourde défaite constitue le revers le plus sévère de Ronaldo depuis son arrivée au Moyen-Orient. C'est le pire résultat auquel l'attaquant a été associé depuis août 2022, lorsque son ancien club de Manchester United avait été battu 4-0 par Brentford. Cette cuisante défaite aggrave la mauvaise passe d'Al-Nassr. Le champion d'Arabie saoudite en titre n'a désormais remporté qu'une seule victoire lors de ses quatre derniers matches, toutes compétitions confondues. Ailleurs, la première journée a été contrastée pour les autres clubs saoudiens engagés dans le tournoi. Al-Hilal s'est imposé 2-1 face à Al-Gharafa, du Qatar, grâce à un penalty de Ruben Neves et à un but de Sergej Milinkovic-Savic dans un match qui a vu les deux équipes terminer à 10, tandis qu'Al-Qadsiah a battu Al-Wasl, des Émirats arabes unis, 2-1. Al-Nassr doit désormais se remobiliser et trouver un moyen d'enrayer sa mauvaise passe actuelle. La pression

sera sur Ronaldo et ses coéquipiers pour retrouver le chemin de la victoire et lancer leur campagne continentale après ce gros revers initial. Leurs rivaux nationaux chercheront eux aussi à prendre de l'élan en ACL Elite. Le champion en titre, Al-Ahli, et Al-Ittihad viseront une amélioration immédiate après avoir été tenus en échec sur le score 1-1, respectivement par le Pakhtakor d'Ouzbékistan et Al-Shamal du Qatar.

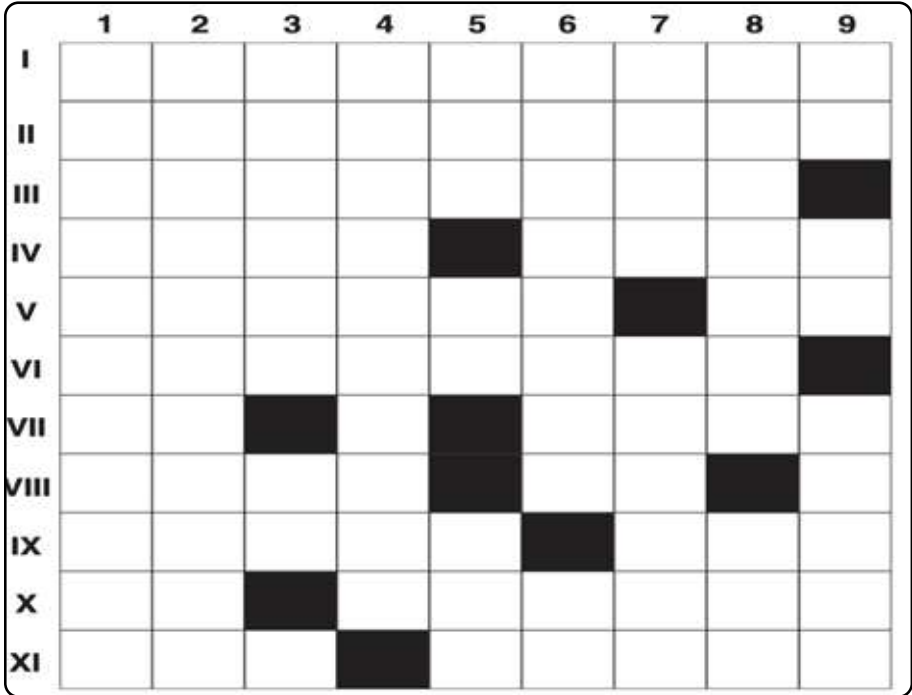
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Beaucoup plus modernes que le pousse-pousse. II. Michel Lattas de son vrai nom. III. Cet amiral américain reprit Okinawa en 1945. IV. Les blancs ébranlèrent les grands Empires aux Vème et VIème. Nuances. V. Il fut déposé par Tsao-Pei. Une partie de jambes en l'air. VI. Sûrement plus facile pour les tigres que pour les rats. VII. En voila deux sorties de l'impasse. Une lettre de faire part et ça fait surface. VIII. Appel à la mobilisation, même en temps de paix. Un quartier de Colmar. IX. Ils ne respectent pas les règles de conduite tout en pensant qu'ils sont sur la bonne route. Le bout du bout. X. En trente-neuf quarante-cinq mais pas en pleine guerre. Il rejoint l'Amazone et la prend dans ses bras. XI. Ce roi était le fils d'Abiam. Dans ce genre de rencontres il arrive très souvent qu'on joigne le geste à la parole.

VERTICALEMENT

1. Un nouvel an que certains fêtent en automne. 2. Ils ne peuvent même pas faire bande à part. 3. On les a sous les yeux et pourtant on fait comme si on ne les voyait pas. Tout un symbole que l'on retrouve dans le travail. 4. Traduit en français il s'agit des "Monts métallifères". 5. Ce n'est sûrement pas l'endroit idéal pour boxer. Dans l'atmosphère. Envoila trois prises au hasard. 6. Célèbre Carthaginois. Une Grecque sortie du Pirée. 7. En accusation, mais au début seulement et en position pour revenir à la charge. Cette ville est à l'origine du premier vin effervescent en France. 8. Ses méthodes de fouilles n'auraient aucun intérêt dans les aéroports. Coule au nord du Yorkshire. 9. Là elles se suivent en pasant. Et là elles se suivent en dépassant. Eus donc, bond pied, bon oeil !

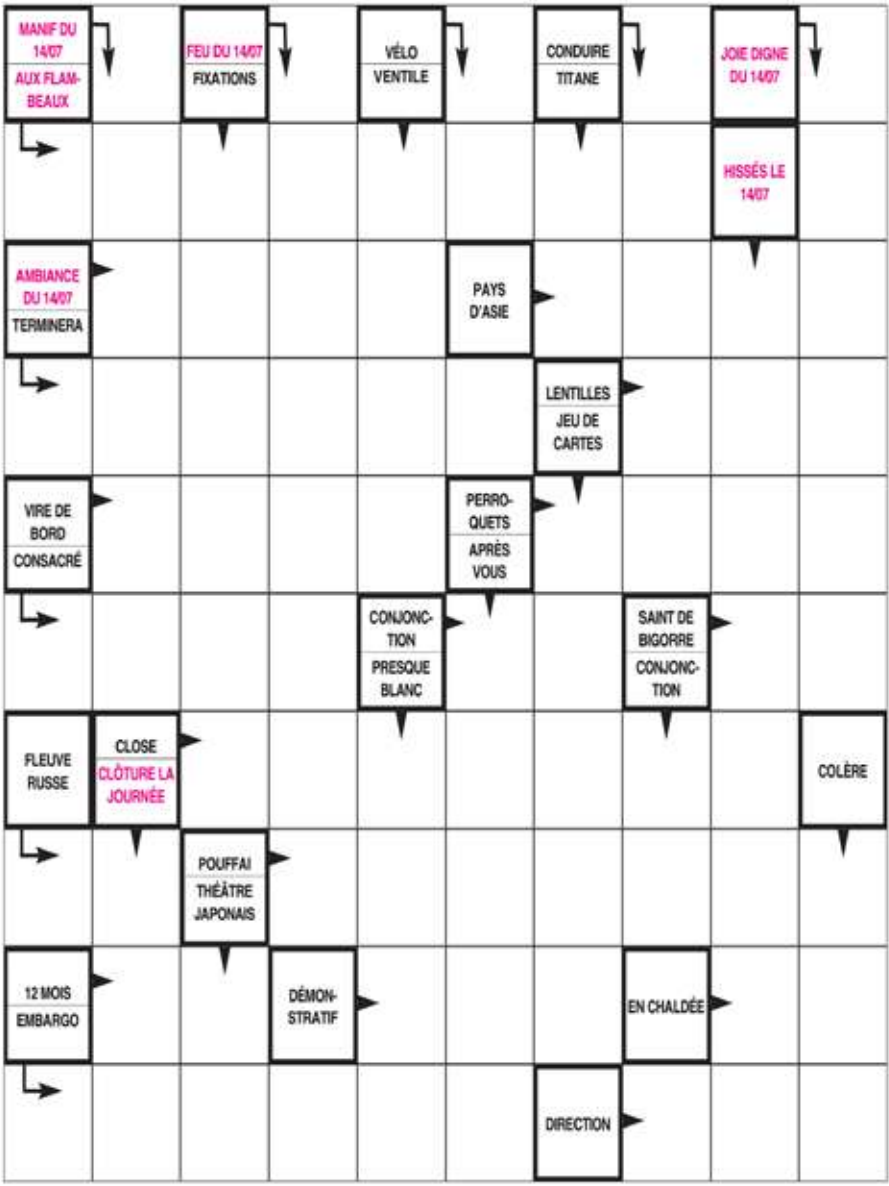


MOTS MÊLÉS

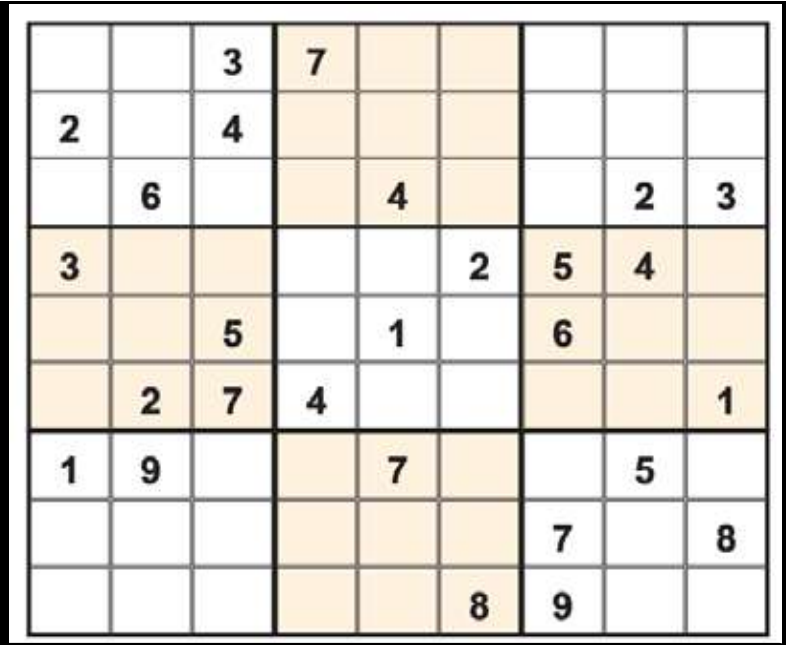
- ANIMAGUS
ARAGOG
AZKABAN
BRUIT
CHOIXPEAU
CROUTARD
DECOR
DOBBY
DRAGO
- DUMBLEDORE
EPOUVANTARD
GAROU
GRYFFONDOR
HAGRID
HIPPOGRIFFE
MARAUDEUR
MOLDU
ONCLE
- POTION
POTTER
POUDLARD
QUIDDITCH
REMUS
ROGUE
RON
SAULE
SECRET
- SERPENTARD
SIRIUS
SORCIER
TANTE
VESTE
VOLDEMORT
WINKY



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO – LES MOTS CROISÉS

LES THÉÂTRES RÉGIONAUX FONT LEUR RENTRÉE

Des spectacles, des échanges et de nouveaux talents

De Constantine à Saïda, les théâtres régionaux reprennent leur activité avec une programmation destinée aux adultes et aux enfants, entre spectacles, échanges et formation.



NASSIM TERKI

La rentrée théâtrale se met progressivement en place dans plusieurs villes du pays. De Constantine à Saïda, en passant par Tizi Ouzou et Oran, les théâtres régionaux reprennent leurs activités avec des spectacles pour adultes et enfants, mais aussi des initiatives destinées à accompagner les nouvelles créations et à préparer la relève. À Constantine, le Théâtre régional Mohamed Tahar Fergani ouvre sa saison avec plusieurs rendez-vous. Ce mercredi 16 septembre à 17h, le public pourra découvrir «Antha bayna essoutour» (femelle entre les lignes), une production du Théâtre régional Tayeb Cherif Mohamed d'Aïn Defla destinée aux adultes.

La pièce avait été présentée mardi à Oum El Bouaghi, au Théâtre de plein air de la ville. Elle avait également été programmée lundi à El Eulma. Ces déplacements s'inscrivent dans le cadre des échanges entre théâtres régionaux, permettant aux productions de circuler au-delà de leur lieu de création et d'aller à la rencontre de différents publics.

Écrit par Manel Ben Hilal, le spectacle s'intéresse aux

histoires et aux récits. Sa conception artistique est assurée par Younes Jouani, avec une musique composée par Zakri Ben Salah et une chorégraphie signée Aïssa Chouat.

Le programme constantinois se poursuivra jeudi 17 septembre à 17h avec «Hitam» (décombres), une production du Théâtre régional d'El Eulma. Le jeune public aura, pour sa part, rendez-vous samedi 19 septembre à 15h avec «Sir El Hikaya» (le fin mot de l'histoire), produit par le Théâtre régional de Skikda. Cette programmation destinée à différents publics montre la volonté des théâtres régionaux de maintenir une activité régulière dès la rentrée et de renouer avec les spectateurs, aussi bien adultes que jeunes. À Tizi Ouzou, le Théâtre régional Kateb Yacine accueillera jeudi 17 septembre à 15h la générale de «La Malédiction», une nouvelle production du Théâtre régional de Béchar. Le spectacle est mis en scène par Bachir Salemi.

L'accueil de cette générale s'inscrit également dans la dynamique d'échanges entre établissements. Les théâtres régionaux ne sont pas seulement des lieux de représentation : ils participent aussi à la circulation des productions et offrent un cadre aux nouvelles créations.

Du côté d'Oran, le Théâtre régional de Sidi Bel Abbès présentera jeudi à 18h son nouveau spectacle

«Haws» (angoisse), écrit par Hmida Layachi et conçu par Abdelkader Djerriou. La représentation aura lieu à la salle Essaâda, ex-Colisée d'Oran. Le prix du billet est fixé à 200 DA.

À Saïda, le Théâtre régional Sirat Boumediène travaille déjà sur sa prochaine production destinée aux enfants et aux adolescents. Un casting a été organisé récemment pour sélectionner les jeunes talents qui prendront part au nouveau spectacle «Pour Salma». Placée sous la direction du metteur en scène Mustapha Bouri, cette sélection a permis d'évaluer les candidats sur plusieurs aspects, notamment l'interprétation, l'expression et la présence sur scène.

Au-delà de la préparation d'un nouveau spectacle, cette initiative rappelle la place de la formation et de la détection des jeunes talents dans l'activité des théâtres régionaux. Le travail avec le jeune public permet également de familiariser les nouvelles générations avec le spectacle vivant et de créer, dès le plus jeune âge, un lien avec la scène.

La rentrée théâtrale s'annonce ainsi active sur plusieurs fronts, entre circulation des productions, nouvelles créations et travail en direction des jeunes. Des initiatives qui donnent le ton d'une saison où les scènes régionales entendent rester au contact de leurs publics et des nouvelles générations de comédiens.

LE CINÉMA ALGÉRIEN S'EXPORTE

Des distinctions en Égypte à des sélections à Londres et en Corée du Sud

Le cinéma algérien multiplie ces derniers jours les rendez-vous avec les festivals internationaux. Du court au long métrage, plusieurs productions nationales se distinguent dans des manifestations organisées en Égypte, au Royaume-Uni et en Corée du Sud. Une présence qui met également en avant la diversité des talents et des langues du cinéma algérien.

En Égypte, le film «Khit Errouh» de Youssef Mahsas s'est illustré lors de la quatrième édition du Festival international du film de jeunesse d'Hurghada, organisée du 10 au 15 septembre. Le long métrage y a décroché le Golden Award du meilleur film.

La distinction s'accompagne d'une récompense individuelle. Lydia Chebout, interprète du rôle principal, a remporté le prix de la meilleure actrice. Cette nouvelle distinction vient s'ajouter à celle obtenue par la comédienne lors de la dernière édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba, où elle avait reçu le prix de la meilleure interprétation féminine pour le même rôle.

Le parcours de «Khit Errouh» se poursuit ainsi sous de bons auspices, avec une reconnaissance qui concerne à la fois le film et son interprétation principale.

Autre actualité, autre territoire et autre particularité. La fiction algérienne «Collateral!» figure dans la programmation officielle du Native Spirit Film Festival, prévu à Londres en octobre 2026. Le court-métrage sera également présenté en Corée du Sud, du 8 au 11 octobre, dans le cadre du Jangsu Mountain Village Film Festival.

Cette production se distingue notamment par son choix linguistique. «Collateral!» est entièrement tourné en tamazheq, langue des Touareg du Grand Sud algérien. Une particularité qui accompagne sa circulation dans des festivals internationaux et met en avant une autre facette de la création cinématographique nationale. Ces différentes actualités témoignent de la présence de plusieurs profils du cinéma algérien sur la scène internationale. Réalisateurs, comédiennes et équipes de production sont représentés à travers des œuvres qui empruntent des formats et des univers différents.

Entre récompenses et sélections, le cinéma algérien poursuit ainsi sa circulation dans les festivals étrangers, avec des œuvres qui portent

GOURARA LAB DONNE RENDEZ-VOUS AUX JEUNES CINÉASTES

48 projets, six seront retenus

NASSIM TERKI

Le court-métrage séduit et continue d'attirer de nouveaux talents en Algérie. Le commissariat du Festival international du court-métrage de Timimoun a reçu 48 projets dans le cadre de «Gourara Lab», le laboratoire créatif Anis Djaâd consacré au développement de courts-métrages de fiction. Les projets soumis viennent de 18 wilayas. Des cinéastes algériens établis à l'étranger ont également pris part à cet appel à candidatures. Cette participation montre la diversité des parcours, des écritures et des univers proposés par une nouvelle génération de cinéastes. Au-delà du nombre de dossiers enregistrés,

«Gourara Lab» veut surtout répondre à un besoin : permettre aux jeunes porteurs de projets de travailler leurs idées dans un cadre professionnel, mais aussi d'échanger et de confronter leurs expériences. L'objectif est de faire évoluer progressivement les propositions vers des projets de films pouvant être réalisés.

Une première sélection va maintenant être effectuée. Les 48 projets seront étudiés par un comité spécialisé, qui en retiendra six. Les noms des projets sélectionnés seront annoncés le 20 septembre 2026.

Les six candidats retenus poursuivront ensuite leur travail au sein du laboratoire. Leur parcours se déroulera en trois étapes, avec un accompagnement et une évaluation progressifs. Au terme de ce processus, un seul projet sera

retenu. Son porteur accédera alors à une phase de production et bénéficiera de l'accompagnement prévu par «Gourara Lab». Il aura également l'occasion de participer à la prochaine édition du festival et d'être accompagné pour prendre part à des festivals cinématographiques partenaires. La première étape du laboratoire aura lieu du 4 au 9 octobre 2026. Elle sera encadrée par l'écrivain et scénariste Tahar Boukella et le réalisateur Mounès Khammar. Les séances privilégieront le travail collectif, le dialogue et le partage d'expériences. Il s'agira notamment d'aider les porteurs de projets à préciser leur démarche et à développer leur propre langage cinématographique. Le laboratoire est organisé dans le cadre d'une convention signée avec l'Agence algérienne pour le

rayonnement culturel (AARC). Cette convention vient renforcer le cadre institutionnel de «Gourara Lab» et son travail autour du développement et de l'accompagnement des projets cinématographiques.

Cette dynamique prendra une nouvelle dimension avec la deuxième édition du Festival international du court-métrage de Timimoun, programmée du 5 au 10 novembre 2026. Le rendez-vous entend poursuivre son engagement en faveur du court-métrage et réunir cinéastes, jeunes talents et public. À travers «Gourara Lab», le festival donne ainsi une place particulière au travail de développement des projets, en offrant à de jeunes cinéastes un espace pour faire avancer leurs films, de l'idée aux premières étapes de leur concrétisation.

Trait d'esprit

“La vertu paradoxale de la lecture est de nous abstraire du monde pour lui trouver un sens.”

Daniel Pennac

Village international de la gastronomie

Le président Tebboune félicite Nna Nora



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité, hier, la cheffe algérienne Nna Nora, qui s'est distinguée au Village international de la gastronomie, organisé du 11 au 14 septembre à Paris. « Je suis très fier de toi, Noura, comme tous les Algériens, pour ta victoire bien méritée dans une compétition acharnée, d'une part, et pour avoir honoré l'héritage algérien à travers l'un de ses composants les plus importants, d'autre part », a écrit le président de la République dans un message publié sur ses réseaux sociaux. « Merci pour cette joie que tu as créée avec de l'art », a-t-il ajouté.

Arrestation d'un réseau de trafic de prégabaline à Ouargla

La brigade de recherche et d'intervention de Ouargla a mis fin aux activités d'un réseau spécialisé dans le transport et la distribution de substances psychotropes. Cinq personnes ont été interpellées, parmi lesquelles trois femmes. L'opération découle d'une enquête visant un trafic organisé par véhicule. Grâce à des renseignements précis, les policiers ont identifié et localisé le véhicule impliqué. Après son interception, une fouille approfondie a permis de découvrir 2 328 gélules de prégabaline dosées à 300 mg. Ces comprimés avaient été répartis entre quatre membres d'une même famille, dont trois femmes, dans le but de dissimuler la marchandise. Les enquêteurs ont également saisi 42 millions de centimes (soit environ 420 000 dinars) issus du trafic, ainsi que le véhicule utilisé pour le transport. Un cinquième suspect a ensuite été identifié, arrêté et remis aux services compétents pour la suite de l'enquête. À l'issue des procédures, les personnes interpellées ont été présentées au procureur de la République près le tribunal de Ouargla.

Début des examens médicaux pour le Hadj 1448 H/2027



Les examens médicaux destinés aux futurs pèlerins du Hadj pour la saison 1448 H/2027 ont démarré mardi passé, dans les centres agréés à travers le pays. Le ministère de la Santé précise que les personnes concernées peuvent prendre rendez-vous à l'avance via le portail algérien du Hadj. Pour y accéder, il faut d'abord créer un compte sur le portail national des services numériques gouvernementaux, puis se connecter avec ce compte. Le ministère et l'Office national du Hadj et de la Omra insistent sur le respect strict des conditions sanitaires en vigueur. L'objectif est de protéger la santé des pèlerins et de leur permettre d'accomplir les rites dans les meilleures conditions possibles. Les candidats sont invités à déclarer avec sincérité et précision leur état de santé devant la commission médicale. Certaines pathologies sont incompatibles avec le pèlerinage. Parmi elles figurent l'insuffisance rénale nécessitant une dialyse, l'insuffisance cardiaque avancée, les maladies pulmonaires chroniques demandant un apport en oxygène, la cirrhose hépatique avancée, les maladies neurologiques ou psychiatriques sévères, la démence liée à l'âge, une grossesse dans les trois derniers mois ou à haut risque, les maladies infectieuses actives, ainsi que les cancers en cours de traitement lourd. Le ministère rappelle l'importance de suivre scrupuleusement les consignes des équipes médicales spécialisées afin de garantir la sécurité de tous.

Fin de course pour des voleurs de voitures à Béjaïa

Le week-end dernier, la police de Béjaïa a réussi à démanteler un réseau organisé spécialisé dans le vol de véhicules. Cinq hommes, âgés de 40 à 57 ans, opéraient non seulement dans la wilaya, mais aussi dans les régions voisines. Pour réussir leurs coups, ils utilisaient une technique bien connue des enquêteurs : l'usage d'une clé spéciale permettant d'ouvrir rapidement divers modèles de voitures. Grâce aux outils technologiques et à un travail de traçage minutieux, les policiers ont pu remonter la piste des suspects.

L'opération a permis l'arrestation du cerveau du réseau ainsi que de deux complices, et la récupération de deux véhicules, dont une Renault Captur volée à Alger. L'enquête révèle l'ampleur des dégâts avec au moins 13 véhicules ciblés par le groupe. Actuellement, trois membres sont derrière les barreaux et attendent leur jugement pour une longue liste de chefs d'accusation, allant du vol aggravé à la falsification de documents. La traque continue pour retrouver les deux derniers complices qui sont toujours en fuite.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

CISJORDANIE ET JÉRUSALEM

Une journée sous haute tension

Les dernières vingt-quatre heures ont été particulièrement éprouvantes pour les habitants de Cisjordanie et de Jérusalem occupée, marquées par une vague d'attaques coordonnées et diversifiées.

Des incendies de maisons aux agressions physiques, en passant par la destruction d'installations agricoles, la violence s'est propagée dans plusieurs secteurs, transformant le quotidien des familles palestiniennes en un véritable parcours d'obstacles. L'un des points les plus critiques a été la localité d'Al-Tawana, dans la région de Masafer Yatta. Là-bas, des colons armés ont incendié une habitation et des espaces agricoles, laissant derrière eux des slogans racistes griffonnés sur les murs. L'insécurité a même franchi le seuil des écoles : au moment où la journée scolaire commençait, des troupeaux de bétail ont été lâchés délibérément aux abords de l'école Palestine et dans le secteur de Huwara, ajoutant une pression psychologique insoutenable sur les élèves et leurs parents. Le gouvernorat de Naplouse n'a pas été épargné. Des bus de colons ont fait irruption sur le mont Gerizim, tandis que dans le village de Yasid, des oliviers, piliers de l'économie locale et symboles de l'attachement à la terre, ont été réduits en cendres. À Beit Furik, la tentative des jeunes du village de repousser les assaillants a malheureusement conduit à une intervention musclée des forces d'occupation, qui ont ouvert le feu sur place. Cette stratégie d'érosion ne se limite pas aux flammes ou aux coups. Elle passe aussi par une appropriation silencieuse mais brutale des pâturages, comme on l'a



vu à Kafr Malik et Al-Mughayyir, où des monuments aux martyrs ont été visés. À Burqa, le bilan est tout aussi sombre avec des installations incendiées et des véhicules calcinés. Parallèlement à ce climat d'insécurité rurale, Jérusalem occupée a été le théâtre de nouvelles tensions. Sous la protection des forces de sécurité, des groupes de colons ont franchi les portes de la mosquée Al-Aqsa pour y accomplir des rituels talmudiques. Ces incursions, orchestrées par des organisations liées

au « Temple » pendant la période des fêtes juives, renforcent le sentiment d'un siège permanent. Ce schéma répétitif, où la violence contre les biens et les personnes coïncide avec des restrictions de mouvement sévères, dessine un portrait alarmant. Entre la création de nouveaux avant-postes et la sécurisation des attaques, les populations civiles se retrouvent prises dans un engrenage où leur terre, leur foi et leur sécurité sont quotidiennement menacées.

R. N.

Rentrée scolaire : Sonelgaz-Béjaïa mobilise ses équipes

PAR IDIR MEHDAOUI

À l'approche de la rentrée scolaire 2026/2027, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa renforce sa mobilisation pour accompagner les établissements scolaires de la wilaya et contribuer au bon déroulement de cette rentrée. À travers un programme d'interventions ciblées, les équipes de la Sonelgaz s'emploient pour assurer l'alimentation des établissements scolaires en électricité et en gaz dans des conditions répondant aux exigences de continuité, de sécurité et de fiabilité des services énergétiques. Plusieurs interventions ont été engagées pour raccorder les nouveaux établissements scolaires aux réseaux d'électricité et de gaz. Les équipes techniques pren-

nent également en charge les contraintes susceptibles d'entraver la mise en service de certaines structures. Parmi les établissements concernés figurent notamment un lycée au niveau du site des 1000 logements à Sidi Boudraham, ainsi que plusieurs écoles primaires réparties à travers différentes communes de la wilaya, notamment à Ighzer Ouzarif, Tala Merkha, Bouhalou à Sidi Aïch, Souk El Tenine et Aokas. Au-delà des travaux de raccordement, la Direction de distribution de Béjaïa a également programmé et réalisé des opérations de contrôle, de maintenance et de sécurisation des réseaux et installations énergétiques desservant les établissements scolaires. Ces interventions ont pour objectif d'identifier et de traiter en amont les éventuelles anomalies techni-

ques, mais aussi de réduire les risques de perturbations durant la période de rentrée. Une attention particulière est accordée aux infrastructures récemment construites ou agrandies, notamment pour vérifier la conformité des installations aux exigences techniques et réglementaires avant leur mise en exploitation. Par cette mobilisation, la direction de distribution de Sonelgaz de Béjaïa réaffirme sa volonté d'accompagner activement la préparation de la rentrée scolaire 2026/2027, en veillant à garantir aux établissements éducatifs une alimentation énergétique fiable et sécurisée, afin de permettre aux élèves, aux enseignants et à l'ensemble du personnel éducatif de débiter la nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions. ■